

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: La pagination est comme suit : [505]- 552 p.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, issues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

Abonnement.

Ce Journal paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit :

CANADA \$2.00
 ETATS-UNIS. \$2.20
 EUROPE \$4.00
 (Payable d'avance)

Pour ceux qui ne se conforment point à cette règle, l'abonnement est de \$3.00, payable à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLE.



LE

FOYER DOMESTIQUE.

JOURNAL MENSUEL.

Administration.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, &c., &c. doit être adressé à Mr. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique, à Ottawa, franc de port.
 Les lettres d'argent enregistrées.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes.

Littérature.

LE LOUP - BLANC

PAR

PAUL FEVAL.

PROLOGUE.

I.

La chanson.



L n'y a pas encore bien longtemps, le voyageur qui allait de Paris à Brest, de la capitale du royaume à la première de nos cités maritimes, s'endormait et s'éveillait deux fois, bercé par les cahots de la diligence, avant d'apercevoir les maigres moissons, les pommiers trapus et les chênes ébranchés de la pauvre Bretagne. Il s'éveillait la première fois dans les fertiles plaines du Perche, tout près de la Beauce, ce paradis des négociants en farine; il se rendormait poursuivi par l'aigrelet parfum du cidre de l'Orne et par le patois nasillard des naturels de la Basse-Nor-

mandie. Le lendemain matin, le paysage avait changé; c'était Vitré, la gothique momie, qui penche ses maisons noires et les ruines chevelues de son château sur la pente raide de sa colline; c'était l'échiquier de prairies plantées çà et là de saules et d'oseraies où la Vilaine plie et replie en mille détours son étroit ruban d'azur. Le ciel, bleu la veille, était devenu gris; l'horizon avait perdu son ampleur, l'air avait pris une saveur humide. Au loin, sur la droite, derrière une série de monticules arides et couverts de genêts, on apercevait une ligne noire. C'était la forêt de Rennes.

La forêt de Rennes est bien déchue de sa gloire antique. Les exploitations industrielles on fait, depuis ce temps, un terrible massacre de ses beaux arbres.

MM. de Rohan, de Montbourcher, de Châteaubriant y couraient le cerf autrefois, en compagnie des seigneurs de Laval, invités tout exprès, et de M. l'intendant royal dont on se serait passé volontiers. Maintenant, c'est à peine si les commis rougeauds des maîtres de forges y peuvent tuer à l'affût, de temps à autre, quelque chétif laperçau ou un chevrelil étique que le splén porte à braver cet indigne trépas.

On n'entend plus, sous le couvert, les éclatantes fanfares; le sabot des nobles chevaux ne frappe plus le gazon des allées; tout se tait, hormis les marteaux et la toux cyclopéenne de la pompe à feu.

Certains se frottent les mains à l'aspect de ce résultat. Ils disent que les châteaux ne servaient à rien, et que les usines font des clous. Nous avons peut-être, à ce sujet, une opinion ar-

tée; mais nous la réserverons pour une occasion meilleure.

Quoi qu'il en soit, au lieu de quelques kilomètres carrés, grevés de coupes accablantes, et dont les trois quarts sont à l'état de taillis, la forêt de Rennes avait, il y a cent cinquante ans, onze bonnes lieues de tour, et des tenues de futaie si haut lancées, si vastes et si bien fourrées de plant à la racine, que les gardes eux-mêmes y perdaient leur chemin.

En fait d'usine, on n'y trouvait que des saboteries dans les "fonteaux;" et aussi, dans les châtaigneraies, quelques huttes où l'on faisait des cercles pour les tonneaux. Au centre des clairières, dix à douze loges groupées et comme entassées servaient de demeures aux charbonniers. Il y en avait un nombre fort considérable, et, en somme, la population de la forêt passait pour n'être point au-dessous de quatre à cinq mille habitants.

C'était une caste à part, un peuple à demi sauvage, ennemi né de toute innovation, et détestant par instinct et par intérêt tout régime autre que la coutume, laquelle lui accordait tacitement un droit d'usage illimité sur tous les produits de la forêt, sauf le gibier.

De temps immémorial, sabotiers, tonneliers, charbonniers, et vanniers avaient pu, non-seulement ignorer jusqu'au nom d'*impôt*, mais encore prendre le bois nécessaire à leur industrie sans indemnité aucune. Dans leur croyance, la forêt était leur légitime patrimoine: ils y étaient nés; ils avaient le droit imprescriptible d'y vivre et d'y mourir. Quiconque leur contestait ce droit, devenait pour eux un oppresseur.

Or ils n'étaient point gens à se laisser opprimer sans résistance.

Louis XIV était mort. Philippe d'Orléans, au mépris du testament du monarque défunt, tenait la régence. Bien que ce prince, pour qui l'histoire a eu de sévères condamnations, mit volontairement en oubli la grande politique de son maître, cette politique subsistait par sa force propre, partout où des mains malhabiles ou perfides ne prenaient point à tâche de la miner sourdement.

En Bretagne, la longue et vaillante résistance des États avait pris fin.

Un intendant de l'impôt avait été installé à Rennes, et le pacte d'union, violemment amendé, ne gardait plus

ses fières stipulations en faveur des libertés de la province. Le parti breton était donc vaincu; la Bretagne se faisait France en définitive: il n'y avait plus de frontière.

Mais autre chose était de consentir une mesure en assemblée parlementaire, autre chose de faire passer cette mesure dans les mœurs d'un peuple dont l'ontétement est devenu proverbial. M. de Pontchartrain, le nouvel intendant royal de l'impôt, avait l'investiture légale de ses fonctions; il lui restait à exécuter son mandat, ce qui n'était point chose facile.

Partout on accusa les États de forfaiture; on résista partout.

Lors de la conspiration de Cellamare, ce fut en Bretagne que la duchesse du Maine réunit ses plus hardis soldats. Les *Chevaliers de la Mouche à miel*, qui se nommaient aussi les *Frères-bretons*, formaient une véritable armée dont les chefs, MM. de Pontcallec, de Talhoët, de Rohan-Polduc et autres eurent la tête tranchée sous le Bouffay de Nantes, en 1718.

Ce fut un rude coup. La conspiration rentra sous terre.

Mais la ligue des Frères bretons, antérieure à la conspiration, et qui, en réalité, n'avait plus d'objet politique, continua d'exister et d'agir quand la conspiration fut morte.

C'est le propre des assemblées secrètes de vivre sous terre. Les Frères bretons refusèrent d'abord l'impôt les armes à la main, puis ils cédèrent à leur tour, mais, tout en cédant, ils vécurent.

Vingt ans après l'époque où se passèrent les événements que nous allons raconter, et qui forment le prologue de notre récit, nous retrouverons leurs traces. Le mystère est dans la nature de l'homme. Les sociétés secrètes meurent cent fois.

En 1719, presque tous les gentilshommes s'étaient retirés de l'association, mais elle subsistait parmi le bas peuple des villes et des campagnes.

Ce qui restait de frères nobles était l'objet d'un véritable culte.

Les châteaux où se retranchaient ces partisans inflexibles de l'indépendance devenaient des centres autour desquels se groupaient les mécontents. Ceux-ci étaient peut-être impuissants déjà pour agir sur une grande échelle, mais leur

opposition (qu'on nous passe l'anachronisme) se faisait en toute sécurité.

Il eût fallu, pour les réduire, mettre à feu et à sang le pays où ils avaient des attaches innombrables.

D'après ce que nous avons dit de la forêt de Rennes, on doit penser qu'elle était un des plus actifs foyers de la résistance. Sa population, entièrement composée de gens pauvres, ignorants et endurcis aux plus rudes travaux, était dans des conditions singulièrement favorables à cette résistance, dont le fond est une négation pure et simple, soutenue par la force d'inertie. Assez nombreux et assez unis pour combattre si nulle autre ressource ne pouvait être employée, les gens de la forêt attendaient, confiants dans les retraites inaccessibles qu'offrait à chaque pas le pays, confiants surtout dans la connaissance parfaite qu'ils avaient de leur forêt, cet immense et sombre labyrinthe dont les taillis reliaient la campagne de Rennes aux faubourgs de Fougères et de Vitré.

Dans ces trois villes, ils avaient des adhérents. Le premier coup de mousquet tiré sous le couvert devait armer la plèbe déguenillée des basses rues de Rennes, les historiques bourgeois de Vitré, qui portaient encore brassards, hauberts et salades, comme des hommes d'armes du xve siècle, et les habiles braconniers de Fougères. Avec tout cela, il était raisonnable d'espérer que les sergents de M. de Pontchartrain pourraient ne point avoir beau jeu.

Il y avait au monde un homme qu'ils respectaient tant que si cet homme leur eût dit : " Payez l'impôt au roi de France," ils auraient peut-être obéi.

Mais cet homme n'avait garde.

Il était justement, cet homme, l'un des plus obstinés débris de l'Association bretonne, et sa voix retentissait encore de temps à autre dans la salle des États, pour protester contre l'envahissement de l'ancien domaine des *Riches ducs* par les gens du roi de France.

Il avait nom Nicolas Trembl de La Tremblays, seigneur de Bouëxis-en-Forest, et possédait, à une demi-lieue du bourg de Liffré, un domaine qui le faisait suzerain de presque tout le pays.

Son château de la Tremblays était l'un des plus beaux qui fût dans la

Haute-Bretagne; son manoir de Bouëxis n'était guère moins magnifique. Il fallait deux heures pour se rendre de l'un à l'autre, et tout le long du chemin on marchait sur la terre de Trembl.

M. Nicolas, comme on l'appelait, était un vieillard de grande taille et d'austère physionomie. Ses longs cheveux blancs tombaient en mèches éparses sur le drap grossier de son pourpoint coupé à l'ancienne mode. L'âge n'avait point modéré la fougue de son sang. À le voir droit et ferme sur la selle, lorsqu'il chevauchait sous la futaie, les gens de la forêt se sentaient le cœur gaillard et disaient :

— Tant que vivra notre monsieur, il y aura un Breton dans la Bretagne, et gare aux sangsues de Paris !

Ils disaient vrai. Le patriotisme de Nicolas Trembl était aussi indomptable qu'exclusif. La décadence graduelle du parti de l'indépendance, loin de lui être un enseignement, n'avait fait que grandir son obstination. D'année en année, ses collègues des États écoutaient avec moins de faveur ses rudes protestations; mais il protestait toujours, et c'était la main sur la garde de son épée qu'il fulminait ses menaçantes diatribes contre le représentant de la couronne.

Un jour, pendant qu'il parlait, messieurs de la noblesse se prirent à rire et plusieurs voix murmurèrent :

— Décidément, monsieur Nicholas a perdu la tête !

Il s'arrêta tout à coup : une grande pâleur monta jusqu'à son front; son œil lança un éclair. Il se couvrit et gagna lentement la porte. Sur le seuil, il croisa ses bras et envoya au banc de la noblesse un long regard de défi.

— Je remercie Dieu, dit-il d'une voix lente et durement accentuée qui pénétra jusqu'aux extrémités de la salle, je remercie Dieu de n'avoir perdu que la tête, quand messieurs mes amis, eux, ont perdu le cœur !

À ce sanglant outrage, vous eussiez vu bondir sur leurs sièges tous ces fiers gentilshommes. Vingt rapières furent à l'instant dégainées. Nicolas Trembl ne bougea pas.

— Laissez-là vos épées, reprit-il. Moi aussi, je fus insulté; pourtant je me retire. Ce n'est point du sang breton qu'il faut à ma colère. Adieu, messieurs. Je prie Dieu que vos enfants oublient leurs pères et se souviennent

de leurs aïeux. Je me sépare de vous et je vous renie. Vous avez mis la Bretagne au tombeau ; moi, je mettrai du sang sur le tombeau de la Bretagne. Quand il n'est plus temps de combattre, il est temps encore de se venger et de mourir.

M. de La Tremlays monta sur son bon cheval et prit la route de son domaine.

Ceux qui le rencontrèrent en chemin, ce jour-là, ne purent deviner les pensées qui se pressaient dans son esprit. Robuste de cœur autant que de corps, il savait garder au dedans de lui sa colère. Son front restait calme, son regard errait, vague et indifférent, sur le plat paysage des environs de Rennes.

Lorsqu'il entra sous le couvert de la forêt, le soleil baissait à l'horizon. M. de La Tremlays contempla plus d'une fois avec convoitise les retranchements naturels et imprenables qu'offrait à chaque pas le sol vierge ; il comptait involontairement ces hommes vigoureux et vaillants qui le saluaient de loin avec une respectueuse affection.

—La guerre, pensait-il, pourrait être terrible avec ces soldats et ces retraites

Il arrêta son cheval et devenait rêveur. Mais bientôt une idée tyrannique fronçait ses sourcils grisonnants. Il se redressait et son œil brillait d'un sauvage éclat.

—Point de guerre ! disait-il alors. Un duel ! Un seul coup, une seule mort

Et M. de La Tremlays, enfonçant ses éperons dans les flancs de son cheval, combinait un de ces plans dont l'extravagante hardiesse amène le sourire sur les lèvres des hommes de bon sens, et que le succès peut à peine sanctionner : un plan audacieux, chevaleresque, mais impossible et fou, dont l'idée ne pouvait germer que dans un cerveau de gentilhomme campagnard, ignorant le monde et toisant la prose du présent à la poétique mesure du passé.

Il ne faudrait point pourtant se méprendre et taxer Nicolas Tremlay de démente, parce que son entreprise dépassait les bornes du possible. Il le savait, et son enthousiasme ne lui cachait point la profondeur de l'abîme.

Mais c'était un de ces hommes à cervelle de bronze, qui voient le précipice ouvert et ne s'arrêtent point pour si peu en chemin.

Une seule circonstance eût pu le faire hésiter. La maison de La Tremlays n'avait qu'un seul héritier direct, Georges Tremlay, petit-fils du vieux gentilhomme. Que deviendrait cet enfant de cinq ans, frappé dans la personne de son aïeul et dépourvu de protecteur naturel ? Nicolas Tremlay supportait impatiemment cette objection que lui faisait sa conscience.

—Si je réussis, pensait-il, Georges aura un héritage de gloire ; si j'échoue, monsieur mon cousin de Vaunoy lui gardera son patrimoine. Vaunoy est un bon chrétien et un loyal gentilhomme.

Comme il prononçait mentalement ces paroles, une voix grêle et lointaine lui apporta le refrain d'une chanson du pays, sorte de complainte dont l'air mélancolique accompagnait le récit du trépas d'Arthur de Bretagne, méchamment mis à mort par son oncle Jean sans Terre.

M. de La Tremlays se sentit venir au cœur un pressentiment funeste en écoutant cela.

—Impossible ! murmura-t-il pourtant ; M. de Vaunoy est un digne parent.

La voix se rapprochait, le chant semblait prendre une nuance d'ironie.

—D'ailleurs, poursuivit le vieux gentilhomme, mon petit Georges est Breton ; son bonheur, comme son sang, appartient à la Bretagne.

La voix se tut durant quelques secondes, puis elle éclata tout à coup juste au-dessus de M. de La Tremlays. Celui-ci leva brusquement la tête et aperçut, au haut d'un gigantesque châtaignier dont la couronne, dominant les arbres d'alentour, était vivement frappée par les rayons du soleil couchant, un être d'apparence extraordinaire et presque diabolique. Son corps ainsi éclairé, rayonnait une sorte de lueur blafarde. Si un voyageur l'eût rencontré dans les forêts du Nouveau-Monde, il ne lui aurait certainement pas accordé le nom d'homme, et l'histoire naturelle de M. de Buffon contiendrait un article de plus : le babouin blanc. Cette créachâtre ; elle sautait d'une branche à l'autre avec une agilité merveilleuse, et, à chaque saut, un faisceau de menus rameaux tombait à terre.

Son chant continuait.

Il est à croire que ce n'était pas la

première fois que M. de La Tremlays rencontrait ce personnage étrange, car il arrêta son cheval sans manifester la moindre surprise et siffla comme on fait pour appeler un chien.

Le chant cessa aussitôt, et la créature perchée au sommet du châtaigner, dégringolant de branche en branche, tomba aux pieds du vieux seigneur en poussant un grognement amical et respectueux.

C'était bien un homme, et pourtant il était plus extraordinaire encore de près que de loin. Ses jambes nues, couvertes de poils incolores, supportaient gauchement un torse difforme et de beaucoup trop court. Son cou, osseux et planté en biseau sur sa creuse poitrine, était surmonté d'une face angulense, aux os de laquelle se collait une peau blême et semée de duvet. Ses cheveux, ses sourcils, sa barbe naissante, tout était blanc, et c'était merveille de voir reluire son air sanglant au milieu de ce laiteux entourage.

Aucun signe certain, dans toute sa personne, ne pouvait servir à préciser son âge.

Peut-être était-ce un enfant, peut-être un vieillard.

L'extrême agilité qu'il venait de déployer éloignait également néanmoins ces deux suppositions.

Il fallait la pleine jeunesse pour concentrer tant de vigoureuse souplesse sous cette enveloppe chétive et misérable.

Il se releva d'un bond et vint se planter au milieu du chemin, devant la tête du cheval.

—Comment va ton père, Jean Blanc ? demanda M. de La Tremlays.

—Comment va ton fils, Nicolas Tremly ? répondit l'albinois en exécutant une cabriole.

Un nuage couvrit le front du vieillard. Cette brusque question correspondait mystérieusement au sujet de sa rêverie.

—Tu deviens insolent, mon garçon, grommela-t-il. Je suis trop bon envers vous autres vilains, et cela vous donne de l'audace. Fais-moi place, et que je ne t'y prenne plus !

Au lieu d'obéir à cet ordre, prononcé d'un ton sévère, Jean Blanc saisit la bride du cheval et se mit à sourire tranquillement.

—Tu te trompes, monsieur Nicolas, dit-il d'une voix douce et triste. Ce

n'est pas avec nous, pauvres gens, que tu es trop bon, c'est avec d'autres que tu aimes et qui te détestent.

—Paix ! fou que tu es ! voulut interrompre M. de La Tremlays.

L'albinois ne lâcha point la bride et continua :

—Le père Jean Blanc va bien. Jean Blanc veillait hier auprès de lui ; auprès de lui il veillera demain. Hier tu veillais sur Georges Tremly : veilleras-tu sur lui demain, monsieur Nicolas ?

—Que veux-tu dire ?

—C'est une belle chanson que la chanson d'Arthur de Bretagne... Ecoute : je sais ramper sous le couvert, tout aussi bien que grimper au faite des châtaigniers. Je t'ai suivi longtemps dans la forêt ; tu causais avec ta conscience ; j'ai compris, et j'ai chanté la chanson d'Arthur.

—Quoi ! s'écria M. de La Tremlays, tu m'as entendu ? tu sais tout ?

—Non, pas tout. Tu as dit trop de folies pour que j'aie pu tout comprendre. Mais, crois-moi, ne laisse pas notre petit monsieur Georges à la merci d'un cousin. Si tu veux t'en aller bien loin, prends ton petit-fils en croupe : si tu ne le peux pas, tue-le, mais ne l'abandonne pas. Et maintenant je vais couper des branches pour faire des cercles de barrique, monsieur Nicolas. Que Dieu te bénisse !

L'albinois lâcha la bride et grimpa comme un chat le long du tronc noueux d'un châtaignier. La nuit commençait à tomber. Le costume de cet être bizarre, formé de peaux d'agneaux et blanc comme sa personne, se distinguait à travers les branches qu'il franchissait avec une indécrottable prestesse.

M. de La Tremlays se remit en route, tout pensif.

—C'est un pauvre insensé ! se disait-il.

Mais son cœur se serrait de plus en plus, et lorsque la voix de Jean Blanc, se faisant de nouveau entendre, lui jeta, par dessus les têtes touffues des grands chênes, les notes lugubres de la complainte d'Arthur de Bretagne, le vieux gentilhomme eut froid à l'âme et prononça en frémissant le nom de son petit-fils.

II.

Le coffret de fer.

Quand Nicolas Trembl de la Tremblays franchit la grand'porte de son beau château, il faisait nuit noire. Il jeta la bride à ses valets sans mot dire, monta le perron d'un air distrait et se rendit tout droit à la chambre de son petit-fils.

Georges dormait. C'était un joli enfant blanc et rose, dont les cheveux blonds bouclaient gracieusement sur les broderies de l'oreiller. Sans doute un doux songe visitait en ce moment son sommeil, car sa bouche s'entr'ouvrait en un charmant sourire, pendant que ses petites mains s'agitaient et semblaient soutenir une lutte de carresses.

Quand les enfants s'ébattaient ainsi en de joyeux rêves, les bonnes gens de Rennes disent qu'ils *rient aux anges* ; pensée charmante et poétique, à coup sûr.

Mais en Bretagne tout ce qui est poétique et charmant tourne bien vite à la mélancolie : on regarde cette joie du sommeil comme un présage de mort. L'enfant *rit aux anges*, parce que les anges de Dieu sont là, autour de son chevet, pour emporter son âme au ciel.

Nicolas Trembl se pencha sur la couche de son petit-fils. Sa lèvre barbue toucha la joue de l'enfant qui ne s'éveilla point.

—Arthur de Bretagne ! murmura le vieux gentilhomme qui ne pouvait oublier les paroles de Jean Blanc ; si le dernier rejeton de ma race allait être sacrifié !... Mais non, cet homme est un fou, et mon cousin de Vaunoy ne ressemble pas plus à l'Anglais Jean sans Terre qu'un chien fidèle ne ressemble à un loup !

Il s'assit auprès du chevet de Georges et rendit son esprit à l'idée fixe qui le poursuivait.

M. de La Tremblays, puissamment riche et noble, comme nous l'avons dit, avait perdu son fils unique deux ans auparavant. Ce fils, qui avait nom Jacques Trembl et qui était père de Georges, avait été de son vivant un homme fort et brave ; Nicolas Trembl lui avait inculqué de bonne heure sa haine contre la France, son amour pour

la Bretagne, deux sentiments qui, chez lui, affectaient tous les caractères de la passion.

La mort de Jacques fut pour le vieux gentilhomme un coup cruel. Ce n'était pas seulement un fils, c'était l'héritier de ses croyances qui descendait dans la tombe.

Il se sentait vieillir. Aurait-il le temps d'inoculer à Georges sa haine et son amour ?

Les vieux souverains, à qui Dieu retire le fils qui devait continuer leur œuvre politique laborieusement commencée, regardent avec désespoir le berceau du fils de leur fils.

Cet enfant mettra vingt ans à se faire homme, et il ne faut qu'un jour pour voir crouler une dynastie.

Nicolas Trembl n'était pas roi, mais il se regardait comme le dernier représentant d'une pensée vaincue qui pouvait à son tour remporter la victoire. Jacques était son bras droit, son successeur, un autre lui-même ; Georges n'était qu'un enfant.

Au lieu d'une arme à l'épreuve, Nicolas Trembl n'avait plus qu'un faible roseau dans la main.

Il y avait de par la province de Bretagne une famille pauvre et de noblesse douteuse qui se prétendait branche de Trembl et ajoutait ce nom au sien propre. Avant la mort de Jacques ; M. de La Tremblays avait intenté à cette famille de Vaunoy un procès, pour la contraindre à se désister de toute prétention au nom de Trembl.

Le procès était pendant, et, suivant toute apparence, le parlement de Rennes allait condamner les Vaunoy, lorsque Jacques mourut. Ce fatal événement sembla changer subitement les desseins de M. de La Tremblays. Il arrêta l'action pendante au parlement de Rennes et invita Hervé de Vaunoy, l'aîné de la famille, à se rendre aussitôt près de lui. Celui-ci n'eut garde de refuser l'invitation.

Il traversa la forêt monté sur un piètre cheval de labour. Arrivé sur la lièzière qui touchait le domaine de Trembl et les futaies de Bouëxis, il ôta respectueusement son feutre et salua toutes ces richesses, pendant qu'un sourire relevait les coins de ses lèvres sous les crocs fauves de sa moustache.

Hervé de Vaunoy pouvait avoir alors quarante ans. C'était un petit homme replet, à chevelure roussâtre, dont les

exubérants anneaux encadraient un visage souriant et d'expression débonnaire. Ses yeux gris disparaissaient presque sous les longs poils de ses sourcils ; mais ce qu'on en voyait était fort avenant et cadrait au mieux avec la fraîcheur vermeille de ses joues.

En somme, il avait l'air du meilleur vivant qui fût au monde, et il était impossible de le voir une seule fois sans se dire : Voilà un excellent petit homme !

La seconde fois, on ne disait rien du tout.

La troisième, on pensait à part soi que le petit bonhomme pouvait bien n'être point si bon qu'il voulait le paraître.

Chemin faisant, il inspecta le manoir de Bouëxis, qu'il trouva très à son gré, et les fermes, métairies et tenues, qui lui parurent bien en point, et les bois dont il admira cordialement la belle venue. Pendant cela, son sourire vainqueur ne le quittait point. On eût dit que le petit homme se voyait déjà dans l'avenir propriétaire et seigneur de toutes ces belles choses.

Mais ce qui le flatta le plus, ce fut le château de La Tremlays lui-même. A la vue de ce fier édifice qui ouvrait, sur une immense avenue, sa grande porte écussonnée, Hervé de Vaunoy arrêta son cheval de charrette et ne put retenir un cri d'allégresse.

— Saint-Dieu ! murmura-t-il tout ému, notre maison de Vaunoy tiendrait avec ses étables, écuries et pigeonniers sous le portail de ce noble château. Il faudrait que M. Nicolas Trem, mon cousin, eût l'âme bien dure pour ne point me donner un gîte en quelque coin ; et quand on a pied dans quelque coin, talent et bonne volonté, tout le reste y passe !

Il souleva le lourd marteau de la porte et mit de côté son sourire pour prendre un air humble et déçûment réservé.

M. de La Tremlays était assis sous le manteau de la haute cheminée dans la salle à manger. A son côté, un grand et beau chien de race sommeillait indolamment. Dans un coin, le petit Georges, âgé de quatre ans alors, jouait sur les genoux de sa nourrice. On annonça Hervé de Vaunoy.

Le vieux seigneur se tourna lentement vers le nouveau venu, et le chien,

se dressant sur ses quatre pattes, poussa un sourd grognement.

— Paix, loup ! dit M. de La Tremlays.

Lui n'en se recoucha sans quitter des yeux le seuil où Hervé se tenait découvert et respectueusement incliné.

M. de La Tremlays continuait d'examiner ce dernier en silence.

Au bout de quelques minutes, il parut prendre tout à coup une résolution et se leva.

— Approchez, monsieur mon cousin, dit-il avec une brusque courtoisie ; vous êtes le bienvenu au château de nos communs ancêtres.

Hervé ne put retenir un mouvement de joie en voyant sa parenté, à laquelle il ne croyait lui-même, si tôt et si aisément reconnue. Sur un geste du vieux seigneur, il prit place sous le manteau de la cheminée.

L'entrevue fut courte et décisive.

— J'espère, monsieur de Vaunoy, dit Nicolas Trem, que vous êtes un vrai Breton !

— Oui, Saint-Dieu ! mon cousin, répondit Hervé, un vrai Breton, tout à fait !

— Déterminé à donner sa vie pour le bien de la province ?

— Sa vie et son sang, monsieur mon cousin de La Tremlays ! ses os et sa chair ! Détestant la France, Saint-Dieu ! abhorrant la France, monsieur mon digne parent ! prêt à dévorer la France d'un coup de dent si elle n'avait qu'une bouchée !

— A la bonne heure ! s'écria Nicolas Trem enchanté. Touchez la, Vaunoy, mon ami. Nous nous entendrons à merveille, et mon petit-fils Georges aura un père en cas de malheur.

Hervé fut installé le soir même au château de La Tremlays, et, depuis lors, il ne le quitta plus. Georges lui était spécialement confié, et nous devons reconnaître qu'il affectait en toute occasion, pour l'enfant, une tendresse extraordinaire.

Les choses restèrent ainsi durant dix-huit mois. M. de La Tremlays prenait Hervé en confiance. Il le regardait comme un excellent et loyal parent. Les commensaux du château faisaient comme le maître, et Vaunoy avait l'estime de tout le monde.

Il n'y avait que deux personnages auprès desquels Vaunoy n'avait point su trouver grâce : le premier et le plus considérable était Loup, le chien favori

de Nicolas Trembl ; le second n'était autre que Jean Blanc, l'albinos.

Chaque fois que Vaunoy entra dans le salon, Loup fixait sur lui ses rondes prunelles et grognait dans ses soies jusqu'à ce que M de la Tremblays lui eût imposé péremptoirement silence. Vaunoy avait beau le flatter, il perdait sa peine. Loup, en bon Breton qu'il était, avait la tête dure et ne changeait point volontiers de sentiment.

M. de la Tremblays s'étonnait souvent de l'aversion que Loup montrait à son cousin ; cela lui donnait même parfois à réfléchir, car il tenait Loup pour un chien perspicace et de bon conseil. Mais Vaunoy, d'autre part, était si humble, si serviable, si dévoué !

Et puis, Saint-Dieu ! il détestait si cordialement la France !

Le moyen de concevoir des soupçons contre un homme qui abhorrait ainsi M le régent ?

Quant à Jean Blanc, sa haine était moins redoutable que celle de Loup. Jean Blanc, en effet, occupait dans l'échelle sociale une position infiniment plus humble. Il était, de son métier, tailleur de cercles, passait pour idiot, et n'eût point pu soutenir son vieux père sans l'aide charitable de M. de La Tremblays. Jean Blanc était reçu dans les cuisines du château, parce que l'hospitalité bretonne accueillait hommes, mendiants et animaux avec une égale religion ; mais c'était à grand'peine qu'il conquerrait sa place au feu, et il lui fallait exécuter bien des cabrioles pour désarmer le mauvais vouloir du maître d'hôtel, lors de la distribution des vivres.

— Arrière, méchant mouton blanc ! disait ce chef des valets de Trembl. N'as-tu pas honte, gibier de rebut, de demander la pitance d'un chrétien ?

Jean, suivant son humeur, hochait la tête en éclatant de rire, ou baissait ses yeux pleins de larmes. Parfois un éclair de raison ou de fierté semblait traverser sa cervelle. Alors la bordure enflammée de ses paupières devenait livide, tandis qu'une tache écarlate se dessinait sur sa joue. C'était l'affaire d'un instant.

L'écuier Jude prenait alors le parti du pauvre albinos, dont l'apathie naturelle avait déjà triomphé de sa fugitive colère.

— Un peu plus de charité, maître Alain, disait l'écuier Jude au major-

dome ; Jean Blanc est le fils de son père, qui était un digne serviteur de Trembl. Notre monsieur Nicolas n'entend pas qu'on traite ainsi les bonnes gens de la forêt.

Jude ne mentait point. Nicolas Trembl était doux envers ses vassaux ; mais, si accompli que soit le maître, l'insolence, cette gangrène de la valetaille, sait toujours se faire place en quelque coin de l'office.

Alain, le maître d'hôtel, grommelait un juron armoricain et coupait à Jean Blanc un morceau de pain de mauvaise grâce. Celui-ci trempait aussitôt sa soupe, sans rancune apparente, et dévorait avec la plus parfaite égalité d'âme. Quand il avait fini, on lui donnait une seconde écuelle de bouillon bien chaud qu'il portait à son père, Mathieu Blanc, le vieux vannier de la Fosse-aux-Loups.

Cette tranquillité de Jean Blanc était-elle feinte ou réelle ? nous ne saurions trancher cette question d'une manière précise, et parmi ceux qui le connaissaient, les avis étaient partagés. On s'accordait à reconnaître que sa cervelle ne contenait point la somme d'idées raisonnables que comporte l'intelligence de l'homme ; mais était-il sérieusement idiot ?

Tant que durait le jour, il chantait de bizarres refrains sur les couronnes des châtaigniers, ou bien il gambadait le long des chemins. À vêpres, son blême visage grimaçait à faire pâmer de rire chantres, marguilliers et bedeau.

Et pourtant Jean priait dévotement.

Et pourtant Jean soignait son vieux père avec l'attention d'une fille dévouée ; quand Mathieu avait besoin de remèdes, Jean travaillait le double, et plus d'un paysan affirmait l'avoir vu, le soir, agenouillé au chevet du vieillard endormi.

En outre, on le savait capable d'une reconnaissance sans bornes. Il s'était jeté, sans armes, au-devant d'un sanglier qui menaçait l'écuier Jude, son protecteur, et il avait escaladé plus d'une fois les hautes murailles du jardin de la Tremblays, rien que pour baiser, en pleurant de joie, les mains du petit M. Georges, le fils de son bienfaiteur.

Sa tendresse pour l'enfant était poussée jusqu'à la passion, et ceux qui ne croyaient point à l'idiotisme de Jean

disaient que sa haine pour M. de Vaunoy venait de ce qu'il le regardait comme un intrus, destiné à frustrer le petit Georges de son héritage.

Ils disaient cela quand ils n'avaient point à dire autre chose de plus intéressant, car, bien entendu, Jean Blanc était un sujet de conversation fort secondaire. A part Vaunoy qui le craignait vaguement et d'instinct, Jude et M. de La Tremlays, qui ne dédaignaient point de causer parfois familièrement avec lui, personne ne s'occupait beaucoup du pauvre albinos.

On admirait sa merveilleuse adresse à tous les exercices du corps, comme on eût admiré l'agilité d'un chevreuil de la forêt. Sa douteuse folie ne l'entourait pas même de ce prestige qui s'attache, dans les contrées demi-sauvages, aux êtres privés de raison. Les gens de la forêt se défiaient de sa démente et ne la trouvaient point de franc aloi.

Quant aux femmes, Jean était pour elles un objet de dégoût ou de moquerie. Elles riaient en apercevant de loin sa face enfarinée que nous ne saurions comparer qu'au masque populaire de nos pierrots ; elles frissonnaient lorsque le soir elles voyaient briller, sous le linceuil de sa chevelure, l'éclat phosphorescent de ses yeux.

Revenons à Nicolas Treml que nous avons laissé méditant au chevet de son petit-fils Georges.

Sans doute le sujet de ses réflexions le captivait bien puissamment ; car pendant de longues heures il demeura immobile et si profondément absorbé qu'on eût pu le prendre pour l'un de ces vieillards de pierre qui dorment autour des tombeaux.

L'horloge du château avait sonné minuit depuis longtemps lorsqu'il se coua sa préoccupation.

Il se leva ; son visage était sombre, mais résolu. Il saisit la lampe qui brûlait auprès de lui et traversa doucement la salle, assourdissant le sonore cliquetis de ses éperons pour ne point troubler le sommeil de Georges.

— Vaunoy est incapable de me trahir, murmura-t-il ; je le crois... sur mon salut, je le crois ! Mais la confiance n'exclut pas la prudence, et il n'y a que Dieu pour sonder jusqu'au fond le cœur des hommes. Je veux prendre mes précautions.

Le vent des nuits courait dans les

longs corridors de La Tremlays. Nicolas Treml, abritant de la main la flamme de sa lampe, descendit le grand escalier et se rendit à la salle d'armes, où reposait Jude Leker, son écuyer.

Il l'éveilla et lui fit signe de le suivre.

Jude obéit aussitôt en silence.

M. de La Tremlays remonta d'un pas rapide les escaliers du château, traversa de nouveau les corridors et fit entrer Jude dans une petite pièce de forme octogone qu'il avait choisie pour sa retraite, au premier étage d'une tourrelle.

Lorsque Jude fut entré, M. de La Tremlays ferma la porte à clef.

L'honnête écuyer n'avait point coutume de provoquer la confiance de son maître. Quand Nicolas Treml parlait, Jude écoutait avec respect, mais il ne faisait jamais de questions.

Cette fois pourtant, la conduite du vieux seigneur était si étrange, sa physionomie portait le cachet d'une résolution si solennelle, que l'écuyer ne put réprimer sa curiosité.

— Vous n'avez pas votre figure de tous les jours, notre monsieur... commença-t-il.

Nicolas Treml lui imposa silence d'un geste et fit jouer la serrure d'une armoire scellée dans le mur.

De cette armoire, il tira un coffret de fer vide qu'il mit entre les mains de Jude.

Ensuite, prenant, au fond d'un compartiment secret, de pleines poignées d'or, il les empila méthodiquement dans le coffret, comptant les pièces une à une.

Cela dura longtemps, car il compta cent mille livres tournois.

Jude n'en pouvait croire ses yeux et se creusait la tête pour deviner le motif de cette conduite extraordinaire.

Quand il y eut dans le coffret cent mille livres bien comptées, Nicolas Treml le ferma d'un double cadenas.

— Demain, dit-il d'une voix basse et calme, tu chargeras cette cassette sur un cheval, sur ton meilleur cheval, et tu iras m'attendre, avant le lever du soleil, à la Fosse-aux-Loups.

Jude s'inclina.

— Avant de partir, reprit M. de La Tremlays, tu prieras monsieur mon cousin de Vaunoy de se rendre auprès de moi. Va !

Jude se dirigea vers la porte.

—Attends ! poursuit encore Nicolas Trembl ; tu t'habilleras comme on fait lorsqu'on ne doit point revenir au logis de longtemps. Tu t'armeras comme pour une bataille où il faut mourir. Tu diras adieu à ceux que tu aimes. As-tu fait ton testament ?

—Non, répondit Jude.

—Tu le feras, continua M. de La Tremblays.

Jude fit un signe d'obéissance et emporta la cassette.

III

Le Dépôt.

Nicolas Trembl ne dort point cette nuit-là. Le lendemain, avant le jour, il entendit dans la cour le pas du cheval de Jude. Presque au même instant la porte de sa chambre s'ouvrit, et Hervé de Vaunoy parut sur le seuil. Maître Hervé n'avait plus cet air humble et craintif dont nous l'avons vu s'affubler en entrant au château pour la première fois. Son sourire s'épanouissait maintenant joyeux sur sa lèvre. Il portait le front haut et affectait les dehors d'une franchise brusque, à peine tempérée par le respect.

—Saint-Dieu ! dit-il en arrivant, vous êtes matinal, monsieur mon très-cher cousin. J'étais encore à mon premier somme lorsqu'on est venu me réveiller de votre part....

Il s'arrêta tout à coup en apercevant le sévère et pâle visage de Nicolas Trembl, dont l'œil perçant tombait d'aplomb sur son œil et semblait vouloir descendre jusqu'au fond de sa conscience.

—Qu'y a-t-il, ? murmura-t-il avec un involontaire effroi.

Nicolas Trembl lui montra du doigt un siège ; il s'assit.

—Hervé, dit le vieux gentilhomme d'une voix lente et tristement accentuée, quand Dieu m'a repris mon fils, vous étiez un pauvre homme ; faible, vous souteniez une lutte inégale contre moi qui suis fort. Vous allez être écrasé....

—Vous avez été généreux, mon noble cousin, interrompit Vaunoy qui se sentait venir une vague inquiétude.

—Serez-vous reconnaissant ? reprit le vieillard.

Vaunoy se leva et lui saisit la main qu'il porta vivement à ses lèvres

—Saint-Dieu ! monsieur, s'écria-t-il, je suis à vous corps et âme !

Nicolas Trembl fut quelque temps avant de reprendre la parole. Son regard ne se détachait point de Vaunoy.

—Je vous crois, dit-il enfin ; je veux vous croire. Aussi bien, il n'est plus temps d'hésiter ; ma résolution est prise. Écoutez.

M. de La Tremblays s'assit auprès de Vaunoy et poursuivit :

—Je vais partir pour ne point revenir peut-être.... Ne m'interrompez pas. Ma route sera longue, et au bout de la route je trouverai un abîme. La Providence peut me faire surmonter ce danger certain et redoutable ; mais la Providence protège-t-elle encore le pays Breton ? Mon espoir est faible, et ma ferme croyance est que je vais à la mort.

—A la mort ? répéta Vaunoy sans comprendre.

—A la mort ! s'écria le vieillard dont un soudain enthousiasme illumina le visage ; n'avez-vous jamais désiré mourir pour la Bretagne, vous, monsieur de Vaunoy ?

—Saint-Dieu ! mon cousin, il est à croire que cette idée a pu venir une fois ou l'autre, répondit Hervé à tout hasard.

—Mourir pour la Bretagne ! mourir pour une mère opprimée, monsieur, n'est-ce pas là devoir de gentilhomme et de Breton ?

—Si fait, ah ! Saint-Dieu, je crois bien ! mais....

—Le temps presse, interrompit Nicolas Trembl, et mon projet n'est point d'entrer dans d'inutiles explications. Quand je ne serai plus là, Georges aura besoin d'un appui.

—Je lui en servirai.

—D'un père.....

—Ne vous dois-je pas la reconnaissance d'un fils ? déclama pathétiquement Vaunoy.

—Vous l'aimerez bien, n'est-ce pas, Hervé, ce pauvre enfant que je vous lègue ? Vous lui apprendrez à aimer la Bretagne, à détester l'étranger. Vous me remplacerez.

Vaunoy fit le geste d'essuyer une larme.

—Oui, reprit le vieillard en refoulant son émotion au dedans de lui-même, vous êtes bon et loyal. J'ai confiance en vous et ma dernière heure sera tranquille.

Il se leva, traversa la salle d'un pas ferme et ouvrit un meuble d'où il sortit un parchemin scellé à ses armes.

—Voici un acte olographe, continua-t-il, que j'ai rédigé cette nuit, et qui vous confère la pleine propriété de tous les domaines de Treml.

Vaunoy sauta sur son siège. Ses yeux éblouis virent des millions d'étincelles. Tout son sang se précipita vers sa joue. M. de La Tremlays, occupé à déplier le parchemin, ne prit point garde à ce mouvement de trop franche allégresse.

Il continua.

—Sans vous mettre dans mon secret, qui appartient à la Bretagne, je puis vous dire que mon entreprise m'expose à une accusation de lèse-majesté. Ce crime, car ils nomment cela un crime ! entraîne non-seulement la mort, mais la confiscation de tous les biens de l'accusé. Il faut que l'héritage de Georges Treml soit à l'abri de cette chance, et je vous ai choisi pour dépositaire de la fortune de mon petit-fils.

Vaunoy n'eut pas la force de répondre, tant sa cervelle était bouleversée par cet événement inattendu. Il mit seulement la main sur son cœur et darda au plafond son regard hypocrite.

—Acceptez-vous ? demanda Nicolas Treml.

—Si j'accepte ! s'écria Vaunoy retrouvant à propos la parole. Ah ! mon cousin, voici donc venu l'occasion de vous témoigner ma gratitude ! Si j'accepte ! Saint-Dieu ! vous me le demandez !

Il prit à deux mains celles du vieillard.

—Merci, merci, mon noble cousin ! continua-t-il avec effusion ; je prends le ciel à témoin que votre confiance est bien placée !

Loup, le chien favori de M. de La Tremlays, interrompit à ce moment Vaunoy par un grognement sourd et prolongé. Ensuite il quitta le cousin où il avait passé la nuit et vint se placer entre son maître et Hervé, sur lequel il fixa ses yeux fauves.

Vaunoy recula instinctivement.

—Loup et Jean Blanc ! pensa le vieillard qui n'était pas pour rien Breton de bonne race et gardait au fond de son cœur cette corde qui vibre si aisément dans la poitrine armoricaine, la superstition. C'est singulier ! le chien et l'innocent se rencontrent pour détester monsieur mon cousin !

Il hésita un instant, et fut tenté peut-être de serrer le parchemin, mais la voix de ce qu'il appelait son devoir le poussait en avant. Il écarta du pied le Loup avec rudesse et remit l'acte entre les mains de Vaunoy.

—Dieu vous voit, dit-il, et Dieu punit les traîtres. Vous voici souverain maître de la destinée de Treml.

Le chien, comme s'il eût compris ce que ces paroles avaient de solennel, s'affaissa sur son coussin en hurlant plaintivement.

—Et maintenant, monsieur de Vaunoy, reprit Nicolas Treml, non par défiance de vous, mais parce que tout homme est mortel et que vous pourriez quitter ce monde sans avoir le temps de vous reconnaître, je vous demande une garantie.

—Tout ce que vous voudrez, mon cousin.

—Ecrivez-donc, dit le vieillard en lui désignant la table où l'attendait encore plume et parchemins.

Vaunoy s'assit, Treml dicta :

“Moi, Hervé de Vaunoy, je m'engage à remettre le domaine de La Tremlays, celui de Bouëxis-en-Forêt et leurs dépendances à tout descendant direct de Nicolas Treml qui me représentera cet écrit.....”

—Monsieur mon cousin, interrompit Vaunoy, ceci pourrait donner des armes au fisc. Si vous êtes condamné comme coupable de lèse-majesté, cet acte sera naturellement suspect.

—Ecrivez toujours, ordonna Nicolas Treml.

Et il continua de dicter :

“...Cet écrit, accompagné de la somme de cent mille livres, prix de la vente des dits domaines et dépendances.”

—Comme cela, monsieur, reprit le vieillard, le fisc n'aura rien à reprendre. Cent mille livres forment un prix sérieux quoique bien au-dessous de la valeur des domaines.

Vaunoy demeura pensif. Au bout de quelques secondes, il déploya le parchemin que lui avait remis d'abord M. de La Tremlays. C'était un acte de vente en due forme. La ligne de ses sourcils, qui s'était légèrement plissée, se détendit tout à coup à cette vue.

—Allons, dit-il, tout est pour le mieux, puisque telle est votre volonté. Dieu m'est témoin que je souhaite du fond du cœur que ces paperasses de-

viennent bientôt inutiles par votre heureux retour.

—Souhaitez-le, mon cousin, dit le vieillard en hochant la tête, mais ne l'espérez pas. Veuillez signer et parapher votre engagement.

Vaunoy signa et parapha. Puis chacun des deux cousins mit son parchemin dans sa poche.

—Je pense, reprit Vaunoy après un long silence pendant lequel Nicolas Trembl s'était replongé dans sa rêverie, je pense que ces préparatifs n'annoncent point un départ subit ?

Il pensait tout le contraire et ne se trompait point.

Sa voix éveilla en sursaut M. de La Tremlays qui se leva, repoussa violemment son siège et passa la main sur son front avec une sorte d'égarément.

—Il est temps ! murmura-t-il d'une voix étouffée. Vous m'avez rappelé mon devoir. Je vais partir.

—Déjà !

—On m'attend, et je suis en retard. Allez, Vaunoy ; faites seller mon cheval. Je vais dire adieu à la maison de mon père et embrasser pour la dernière fois l'enfant de mon fils.

Vaunoy baissa la tête avec toutes les marques extérieures d'une sincère affliction et gagna les écuries.

Nicolas Trembl ceignit la grande épée de ses aïeux, vaillant acier damassé par la rouille, et qui avait fendu plus d'un crâne anglais au temps des guerres nationales. Il couvrit ses épaules d'un manteau et posa son feutre sur les mèches de ses cheveux blancs.

Entre sa chambre et la retraite où reposait Georges, son petit-fils, se trouvait le grand salon d'apparat. C'était une vaste salle aux lambris de chêne noir sculptés, dont les panneaux étaient séparés par des colonnettes à demi-relief, à corniches dorées.

Nicolas Trembl traversa cette salle d'un pas lent et pénible. Son visage portait l'empreinte d'une austère douleur. Il s'arrêta devant les derniers portraits qui étaient ceux de son père et de sa mère défunts et se mit à genoux.

—Adieu, madame ma mère, murmura-t-il ; adieu mon respecté père. Je vais mourir comme vous avez vécu : pour la Bretagne !

Comme il se relevait, un rayon de soleil levant, perçant les vitraux de la salle, fit scintiller les dorures et mit un

reflet de vie sur tous ces raides visages de chevaliers. On eût dit que les nobles dames souriaient et respiraient le séculaire parfum de leur inévitable bouquet de roses : on eût dit que les fiers seigneurs mettaient, plus superbes, leurs poings gantés de buffle sur leurs hanches bardées de fer, en écoutant la voix de ce Breton qui parlait encore de mourir pour la Bretagne.

Avant de quitter la salle, Nicolas Trembl se découvrit et salua les vingt générations d'aïeux qui applaudissaient à son sacrifice.

Le petit Georges dormait, mais ce sommeil matinal était léger. Le contact de la bouche de son aïeul suffit pour clore son rêve. Il s'éveilla dans un charmant sourire et jeta ses bras roses autour du cou du vieillard.

M. de La Tremlays avait dit adieu sans faiblir aux images vénérées des ancêtres, mais il n'en fut pas ainsi à la vue de cet enfant, seul espoir de sa race, qui allait être orphelin, et qui souriait doucement comme à l'aurore d'un jour de bonheur.

—Que Dieu te protège, mon cher fils, murmura-t-il pendant qu'une larme furtive mouillait le bord de sa paupière ; qu'il fasse de toi un gentilhomme. Puisse-tu ressembler à tes pères, qui étaient pieux, vaillants—et libres !

Il déposa un dernier baiser sur le front de l'enfant et s'enfuit parce que l'émotion brisait son courage.

Dans la cour, Hervé de Vaunoy tenait le cheval sellé par la bride. Ce modèle de cousins voulut à toute force faire la conduite de M. de La Tremlays jusqu'au bout de son avenue. Quant à Loup, on fut obligé de le mettre à la chaîne pour l'empêcher de suivre son maître.

Au bout de l'avenue, M. de La Tremlays arrêta son cheval et tendit la main à Vaunoy.

—Retournez au château, dit-il ; nul ne doit savoir où se dirigent mes pas.

—Adieu donc, monsieur mon excellent ami ! sanglota Vaunoy. Mon cœur se fend à prononcer ces tristes paroles.

—Adieu ! dit brusquement le vieillard. Souvenez-vous de vos promesses et priez pour moi.

Il piqua des deux. Le galop de son cheval s'étouffa bientôt sur la mousse de la forêt.

Hervé de Vaunoy, resté seul, garda pendant quelques instants son visage

contristé, puis il frappa bruyamment ses mains l'une contre l'autre en éclatant de rire,

—Saint-Dieu ! dit-il, on m'a donné place en un petit coin, j'avais talent et bonne volonté, tout le reste y a passé. Bon voyage, monsieur mon digne parent ! soyez tranquille ! nous accomplirons pour le mieux nos promesses, et vos domaines iront en bonnes mains !

Il rentra au château la tête haute et le feutre sur l'oreille. En passant près de Loup, il frappa rudement le pauvre chien du pommeau de son épée en disant :

—Ainsi traiterai-je quiconque ne pliera point devant moi.

Ce jour-là, les serviteurs de Trembl oublièrent de chanter les joyeux noëls à la veillée. Il y avait autour du château comme une atmosphère de malheur, et chacun pressentait un événement funeste.

M. Nicolas enfila au galop les sentiers tortueux de la forêt. Au lieu de suivre les routes tracées, il s'enfonçait comme à plaisir dans les plus épais fourrés.

A mesure qu'il avançait, l'aspect du paysage devenait plus sombre, la nature plus sauvage. De gigantesques ronces s'élançaient d'arbre en arbre comme les lianes des forêts vierges du Nouveau-Monde.

Ça et là, au milieu de quelque clairière où croissaient la bruyère, l'ajonc et l'aride genêt, une misérable cabane fumait et animait le tableau d'une vie mélancolique.

Après une demi-lieue faite à franc étrier, le vieux gentilhomme fut obligé de ralentir sa course. La forêt devenait réellement impraticable. Il attachait son cheval au tronc d'un chêne près duquel paissait déjà la monture de son écuyer Jude, qui ne devait pas être loin, et se fraya un passage dans le taillis.

Quelques minutes après, il rejoignait son fidèle serviteur, qui l'attendait, assis sur le coffre de fer.

IV.

La Fosse-aux-Loups.

A une demi-heure de chemin de la lisière orientale de la forêt de Rennes, loin de tout village et au centre des plus épais fourrés, se trouve un ravin profond dont la pente raide et rocheuse est plantée d'arbres qui s'étagent, mêlés

ça et là d'épais buissons de houx et de touffes d'ajoncs qui atteignent une hauteur extraordinaire.

Un mince filet d'eau coule pendant la saison pluvieuse au fond du ravin ; l'été, toute trace d'humidité disparaît et le lit du ruisseau est marqué seulement par la ligne verte que trace l'herbe croissant au milieu de la mousse desséchée.

Ce ravin court du nord au sud ; l'un de ses bords, celui qui regarde l'orient, est occupé par une futaie de chênes ; l'autre s'élève presque à pic, boisé vers la base, puis ras et nu comme une lande, jusqu'à une hauteur considérable. La tête chauve du roc y perce à chaque pas entre les touffes de Bruyères. De larges crevasses s'ouvrent ça et là, bordées d'ormeaux nains et de prunelles au noir feuillage.

Au XVIII^e siècle, l'aspect de ce paysage était plus sombre encore qu'aujourd'hui. Le sommet de la rampe que nous venons de décrire portaient deux tours de maçonnerie qui avaient dû servir autrefois de moulins à vent. Ces tours avaient leurs murailles lézardées et menaçaient ruine complète depuis longtemps. Tout à l'entour, l'herbe disparaissait sous les décombres.

A quelque pas, sur la droite, le sol se montrait tourmenté et gardait des traces d'antiques travaux. Ça et là on découvrait des tranchées profondes, dont les lèvres, arrondies par le temps, avaient dû être coupées à pic autrefois et correspondre à quelque puits de carrière ou de mine. De l'autre côté de la montée, des pans de murailles annonçaient que des constructions considérables avaient existé en ce lieu.

Tous ces restes d'anciens édifices étaient de beaucoup antérieurs aux moulins à vent, qui pourtant eux aussi s'affaissaient de vieillesse. Pour remonter à leur origine et se rendre raison de leur destination évidemment industrielle, il eût fallu traverser le moyen-âge entier, et se guinder peut-être jusqu'aux temps plus civilisés de la domination romaine.

Or nous pouvons affirmer que, dans la forêt de Rennes, au commencement du XVIII^e siècle, le nombre des savants archéologues ou antiquaires était extraordinairement limité.

Précisément en face et au-dessous des moulins à vent ruinés, le ravin se rétrécissait tout à coup, de telle façon

que les grands arbres, penchés sur les deux rampes, rejoignaient leurs épais branchages et formaient une voûte impénétrable. Cet immense berceau avait nom, dans le pays, la Fosse-aux-Loups.

Point n'est besoin de dire au lecteur l'origine probable de ce nom.

Le voyageur égaré qui traversait par hasard ce cite sauvage, dont les lugubres teintes, transportées sur la toile, formeraient une décoration merveilleusement assortie pour certains de nos drames de boulevard ; le voyageur, dis-je, n'apercevait, de prime aspect, nulle trace du voisinage ou de la présence des hommes. Partout la solitude, partout le silence, rompu seulement par ces mille bruits qui s'entendent là où la nature est livrée à elle-même.

On aurait pu se croire au milieu d'un désert.

Néanmoins un examen plus attentif eût fait découvrir, demi-cachée par un bouquet de frênes, une petite loge de terre battue, couverte en chaume, et dont l'unique ouverture était garnie de lambeaux de serpillière faisant l'office de carreaux. Cette loge s'appuyait à l'une des deux tours. Son apparence misérable, loin d'égayer le paysage, jetait sur tout ce qu'il l'entourait un reflet de détresse et d'abandon.

C'était, comme nous l'avons vu, à la Fosse-aux-Loups que Nicolas Treml avait donné rendez-vous à Jude, son écuyer. Le bon serviteur était à son poste avant le jour.

Pendant qu'il attend patiemment son maître, assis sur les mille livres qui représentent, à cette heure, l'opulent domaine de Treml, nous soulèverons le lambeau de toile servant de porte à la pauvre loge couverte en chaume, et nous introduirons à l'intérieur un regard curieux.

La loge était composée d'une seule chambre. Ses meubles consistaient en un grabat et deux escabelles. Au lieu de plancher, le sol nu et humide ; au lieu de plafond, le revers de la couverture, c'est-à-dire le chaume, supporté par des gaules qui servaient de solives. Dans un coin un peu de paille, et sur la paille un homme endormi.

Sur le grabat un autre homme veillait : c'était un vieillard que l'âge et la maladie avaient réduit à une extrême faiblesse. Il souffrait, et ses deux mains qui serraient sa poitrine semblaient vouloir étouffer une plainte.

L'homme qui gisait sur le grabat et celui qui dormait sur la paille avaient entre eux une ressemblance frappante. Leurs traits étaient également pâles et comme effacés ; tous deux avaient des chevelures de neige. C'était évidemment le père et le fils ; mais l'âge avait blanchi la chevelure du vieillard, tandis que le jeune homme, créature monstrueuse, avait apporté en naissant ce signe ordinaire de la décrépitude.

C'était Jean Blanc, l'albinois.

Une douleur plus aigue arracha au vieillard un cri plaintif. Jean bondit sur la paille froissée de sa couche et fut sur pied en un instant. Il s'approcha du grabat et prit la main de son père qu'il pressa silencieusement contre son cœur.

—J'ai soif, dit Mathieu Blanc.

Jean prit une écuelle fêlée où restaient quelques gouttes de breuvages, et la tendit à son père qui but avec avidité.

—J'ai encore soif, murmura le vieillard après avoir bu ; bien soif.

Jean parcourut des yeux la cabane. Il n'y avait rien.

—Je vais travailler, père, s'écria-t-il en s'élançant vers la cognée ; j'ai dormi trop longtemps. J'apporterai du remède.

Le vieux Mathieu se retourna péniblement sur sa couche ; mais au moment où Jean allait franchir le seuil il le rappela.

—Reste, dit-il ; je souffre trop quand je suis seul.

Jean déposa aussitôt sa cognée et revint vers le lit.

Je resterai, père, répondit-il. Quand vous aurez sommeil, je courrez jusqu'au château et je demanderai ce qu'il faut à Nicolas Treml, qui ne refuse jamais.

—Jamais ! prononça lentement Mathieu. Celui-là est un gentilhomme : il n'oublie point son serviteur qui n'a plus de bras pour travailler ou se battre. Il ne méprise point l'enfant parce qu'il a les cheveux d'une autre couleur que ceux des hommes. Que Dieu le bénisse !

—Que Dieu le sauve ! dit Jean.

Mathieu se souleva sur son séant et regarda son fils en face.

—Jean, mon gars, reprit-il avec efforts, ma mémoire est faible, parce que je suis bien vieux. Mais pourtant je crois me souvenir.... Ne m'as-tu pas dit que

le fils de Nicolas Trembl est en grave péril ?

—Voici deux ans qu'il est trépassé, mon père.

—C'est vrai. Ma mémoire est faible. Le fils de son fils alors ? le dernier rejeton de Trembl ?

—Je vous l'ai dit, mon père.

Quel danger, enfant ? quel danger ? s'écria le vieillard avec une soudaine exaltation. Ne puis-je point le secourir ?

Jean laissa tomber un triste regard sur le corps épuisé de son père.

—Priez, dit-il, moi j'agirai. Hier, du haut d'un arbre dont j'ébranchais la couronne, j'ai aperçu au loin Nicholas Trembl qui revenait de Rennes où sont assemblés les États.

—C'est une noble et vaillante assemblée, Jean !

—Elle était ainsi autrefois, mon père. Je descendis sur la route afin de saluer notre monsieur, suivant ma coutume ; mais sa préoccupation était si grande qu'il passa près de moi sans me voir. Je suivis. Il causait avec lui-même et j'entendais ses paroles.

—Que disait-il ?

Les traits de l'albinois se contractèrent tout à coup, et une irrésistible convulsion fit jouer tous les muscles de sa face. Il éclata de rire.

—Que disait-il ? répéta le vieillard.

Jean, au lieu de répondre, se prit à gambader par la chambre en chantant un monotone refrain du pays.

Son père fit un geste de muette douleur et se retourna vers la muraille, comme s'il eût été habitué à ces tristes scènes de folie.

Il en était ainsi. Jean, sans être idiot, comme le croyaient les bonnes gens de la forêt, avait de fréquents dérangements d'esprit qui lui laissaient une lassitude morale et une mélancolie habituelles. Sa laideur physique et la faiblesse de ses facultés faisaient de lui un être à part ; il le savait, il se sentait inférieur à ses grossiers compagnons, que son intelligence dominait pourtant à ses heures lucides.

Il cachait avec soin cette intelligence, se tenant à l'écart, et affectait d'étranges manies qu'il plaçait comme une barrière entre lui et la foule.

Moitié maniaque, moitié misanthrope, il était tantôt bouffon volontaire, tantôt réellement insensé.

A son père seulement, pauvre vieil-

lard qui s'éteignait dans sa misère. Jean Blanc se montrait sans voile et découvrait les trésors de tendresse filiale qui étaient au fond de son cœur.

Quant à Nicolas Trembl, l'albinois avait pour lui un dévouement sans bornes, mais entre eux la distance était trop grande. Jean Blanc, le tailleur de cercles, le malheureux à qui Dieu avait refusé jusqu'à l'apparence humaine, portait en son âme une indomptable fierté. Il se tenait à distance ; il bornait lui-même les bienfaits du châtelain, n'acceptait que le strict nécessaire. M. de La Tremblays, d'ailleurs, exclusivement occupé de ses idées de résistance aux empiétements de la couronne, ignorait jusqu'à quel point son vieux serviteur Mathieu était dénué de ressources. Il avait dit, une fois pour toutes, à son maître d'hôtel de ne jamais rien refuser au fils de Mathieu, et se reposait du reste sur cet homme.

Alain, le maître d'hôtel, détestait Jean Blanc et remplissait mal à son égard les généreuses intentions de son maître ; mais Jean Blanc n'avait garde de se plaindre. Quand il rencontrait par hasard M. de La Tremblays dans les sentiers de la forêt, il lui parlait de Georges qu'il aimait avec passion, et enveloppait de mystérieuses paraboles l'expression des soupçons qu'il avait conçus contre Hervé de Vaunoy.

Ces entrevues avaient un caractère étrange. Le seigneur et le vilain se traitaient d'égal à égal, parce que le premier prenait en pitié sincère le second, et que celui-ci, dévoué, mais orgueilleux outre mesure, trouvait un bizarre plaisir à s'envelopper de sa folie comme d'un manteau qui lui permettait de jeter bas tout cérémonial.

Jean Blanc resta une demi-heure à peu près en proie à son accès de délire. Il sautait et grommelait entre ses dents :

—Je suis le mouton blanc, le mouton !

Et il riait d'un rire amer, tout plein de sarcastique souffrance.

Au plus fort de son accès, il s'arrêta tout à coup ; son œil enflammé s'éteignit ; son transport tomba. Il passa vivement sa tête à la fenêtre et jeta son regard avide dans la direction de la Fosse-aux-Loups.

A ce moment, Nicolas Trembl et son écuyer Jude sortaient du ravin et remontaient la rampe opposée. Jean se

précipita au dehors, mais pendant qu'il gagnait la porte, le maître et le serviteur avaient disparu derrière les grands arbres.

Voici ce qui s'était passé entre eux :

(A continuer.)

FORESTIERS

ET

VOYAGEURS.

CHAPITRE II.

Histoire du Père Michel.

(Suite.)

§ 4.—Le Passeur de Mitis.



J'ÉTAIS si bon ami avec les sauvages qu'il ne s'en est guère manqué que je me sois mis sauvage (1) comme mes amis Fitzbac et Lagorjendière que vous avez tous connus. Vous me croirez si vous voulez ; mais je vous dis qu'il n'y a pas d'homme plus heureux qu'un bon sauvage.

J'aimais tant cette vie là que j'abandonnai tout à fait la pêche à la morue, pour vivre entièrement avec les micmacs. Or, vous savez que les sauvages sont comme les caribous, ils ne s'arrêtent jamais, ils marchent continuellement : pendant quelques hivers et deux années entières j'ai fait la chasse avec eux, j'ai parcouru tous les bois et toutes les rivières, depuis la Baie-des-Chaleurs jusqu'à la rivière Rimouski.

J'étais associé, à l'époque dont je parle, avec un sauvage du nom de Noël, et dans le moment nous étions à la rivière Mitis à darder le saumon. Une

(1) *Se mettre Sauvage* est une expression consacrée à l'occasion du petit nombre de canadiens et d'euro-péens qui ont adopté la vie des bois et des côtes, en s'associant aux tribus aborigènes auxquelles leurs familles sont devenues incorporées.

fois, après avoir *flamboté* (2) une partie de la nuit, nous fumions notre pipe dans la cabane au bord de la rivière avant de nous coucher, lorsque Noël me dit :

—Sais-tu ce qui s'est passé ici, il y a plus que trente ans ?

—Non, lui répondis-je.

Eh ! bien, je vais te le dire, reprit Noël.

Voici donc ce que Noël m'a conté en micmac et que je vais vous traduire en français.

À l'arrivée des anglais dans le pays, il y eut une bataille entre des navires français et des navires anglais, à l'embouchure de la Ristigouche. Les anglais étaient plus nombreux, ils eurent le dessus et firent une descente à terre après le combat.

La pointe de Ristigouche était habitée alors comme aujourd'hui ; il y avait un village micmac et un petit village acadien. Comme les acadiens et les micmacs avaient pris part au combat, dans le service de quelques batteries érigées sur la pointe, les anglais mirent le feu aux maisons et aux cabanes des deux villages, et donnèrent la chasse à toute la population qui prit la fuite vers les bois, emportant le peu qu'ils avaient pu sauver des choses les plus nécessaires à la vie.

Un sauvage du nom de *Counto* vit tomber morte à ses côtés, frappée par une balle anglaise, sa femme, qui menait par la main un petit garçon orphelin adopté par eux, en l'absence d'enfants leur appartenant.

Counto avait un caractère fier et superbe, c'était un vrai guerrier sauvage que la religion n'avait pas tout à fait dompté. Dans l'accès de sa rage et de son ressentiment, il voua sa vie à la vengeance.

Il ne voyait pas dans un avenir bien prochain de chance probable de se venger à sa guise ; mais un sauvage sait attendre. Il attendit, et en attendant il élevait son fils adoptif dans les idées qu'il nourrissait, afin d'augmenter les moyens de satisfaire la haine qui le

(2) Le mot *Flamboter* veut dire faire la pêche de nuit, dans un canot qui porte un flambeau d'écorce ou de bois résineux à son avant. Un homme à l'arrière du léger canot dirige la course, un autre à l'avant, armé d'un harpon ou *nigogue*, cherche des yeux le poisson, à la lumière du flambeau, et le darde dès qu'il l'aperçoit en position favorable. Les micmacs sont les plus habiles *dardeurs* du Canada.

dévorait, guettant son heure avec cette patience qui caractérise sa race.

Il se passa plusieurs années sans que Coundo eût pu trouver une occasion favorable à l'exécution de ses projets. Elle se présenta enfin.

Les anglais avaient établi des relations commerciales avec la Baie-des-Chaleurs, et ils commençaient à former des établissements dans la Gaspésie. Dans ce temps là il n'y avait pas de bateaux à vapeur, et le moyen le plus prompt et le plus sûr de communiquer avec ces endroits était de passer par Mitis, en suivant le sentier des sauvages jusqu'au lac Matapédiac ; puis de là, par un autre sentier et à la raquette en hiver, par les lacs et les rivières, et en canot l'été, jusqu'à Ristigouche. C'est encore aujourd'hui la route que suit la poste, avec cette différence que le chemin est un peu plus large que le sentier des *plagues*.

Coundo se dit à lui-même : voilà mon heure arrivée ! Son petit sauvage, qu'il appelait *Byette*, avait alors seize ans et c'était déjà un assez rude gaillard.

Prenant froidement ses mesures, Coundo alla s'établir en compagnie de Byette sur les bords de la rivière Mitis. Il fit savoir partout qu'il se chargeait de faire passer la rivière et le bois jusqu'à Matapédiac, où il y avait d'autres guides à tous les voyageurs qui désiraient aller à Ristigouche.

Pendant un an, tous ceux qui se confiaient à Coundo n'eurent qu'à se louer de son zèle, de son habileté, de ses attentions et de sa diligence à les servir. Bref, sa réputation était faite ; on disait à tous ceux qui voulaient se rendre dans la Baie-des-Chaleurs. — Allez trouver *Coundo le passeur de Mitis*.

Un jour se présente à la cabane du passeur un bourgeois anglais : il demande à Coundo si ce n'est pas lui qui a servi de guide à un de ses amis qu'il nomme, l'année précédente : sur la réponse affirmative du sauvage, il l'engage pour le conduire à Matapédiac.

On partit et tout alla à merveille pendant quelques heures ; mais une fois enfoncé dans le bois, Coundo dit à l'Anglais :

— Arrêtons ici.

— Pourquoi, dit l'anglais.

— Pourquoi je suis fatigué. Il y a longtemps que je suis fatigué. Tiens j'ai une douleur là ! il mettait la main

sur son cœur. Puis il s'assit en soupirant, sur un tronc d'arbre renversé.

L'anglais s'assit sur le même arbre, pendant que Byette avait l'air de mettre en ordre le bagage et les autres effets, déposés tout près de Coundo.

— Tu es anglais, toi, dit le sauvage à l'étranger ?

— Oui, je suis anglais.

— Ton père était anglais ?

— Oui, mon père était anglais

— Ta mère était anglaise ?

— Oui, ma mère était anglaise.

— Ils sont morts tes parents ?

— Oui, ils sont morts.

— C'est dommage ! As-tu une femme ?

— Non, je ne suis pas marié.

— C'est dommage, répéta une seconde fois Coundo.

— Mais, dit l'anglais, pourquoi me tiens-tu cet étrange langage, et pourquoi me regardes-tu fixement ainsi.

— Je vas te le dire, répliqua Coundo parlant toujours tranquillement et mesurant chaque parole. Il y a neuf ans, Byette que voici avait sept ans, il a tout vu ; il y a neuf ans j'avais une femme, j'avais un vieux père et une vieille mère : jusque-là nous avions vécu heureux, allant partout où cela nous plaisait et retournant à Ristigouche, de temps à autre, pour revoir nos gens de la même nation ; tranquilles partout, bons amis avec les canadiens, les acadiens et les français. Il y a neuf ans ma femme a été tuée, ensuite mon père est mort de misère, ensuite ma mère est morte aussi de misère et de chagrin. J'ai tout vu ça, moi !..... Sais-tu qui a tué ma femme ? Sais-tu qui a fait mourir mon père et ma mère de misère et de chagrin ?

Sans attendre de réponse, Coundo s'étant levé se posait en face de l'étranger et, prenant des mains de Byette son fusil tout armé, il ajoutait : — C'étaient des anglais comme toi !..... Au même moment le malheureux voyageur tombait mort sous la balle de Coundo.

Le terrible micmac tua ainsi, avec la même froideur et la même férocité deux autres anglais ; puis il prit les bois pour n'être pas appréhendé ; toujours accompagné de Byette qui, sauf le respect dû à son baptême, était un véritable payen. Ils vécurent tous les deux dans l'intérieur du pays, comme des ours, pendant quelques années.

Coundo avait un frère, plus jeune que lui qui, comme les autres micmacs,

était venu de nouveau habiter le village de Ristigouche.

Un jour, c'était la veille de la fête de Sainte-Anne, on vit arriver un canot monté de trois hommes : il venait du haut pays, par la rivière Ristigouche. Dans ce canot étaient *Coundo*, malade au point de se trainer à peine, son frère et *Byette*.

Le lendemain le Missionnaire annonça aux micmacs que, grâce à l'intercession de Sainte-Anne, la patronne des sauvages, un grand pêcheur était devenu repentant. Il ajouta que le pénitent, consentant à imiter les premiers chrétiens, désirait faire une confession publique de ses crimes et en demander solennellement pardon à Dieu et aux hommes : il pria les sauvages de se rendre à la demeure du frère coupable, parce que celui-ci était trop malade pour se transporter ailleurs.

Coundo fit ce que le missionnaire lui avait conseillé et qu'il avait promis de faire : il se réconcilia avec Dieu et mourut, quelques mois après, dans les sentiments d'un sincère repentir. *Byette* fut instruit des vérités de la religion et, l'année suivante, admis à la première communion.

C'est Noël le micmac qui m'a raconté cette histoire.

C'est encore ce même Noël qui m'a montré, sur les bords du lac Mitis, la tombe d'un missionnaire. Vous avez dû entendre parler de cela ; car ceux qui ont fréquenté ces bois-ci *n'en sont pas ignorants*. Cette tombe, au milieu de la forêt, est couverte de fleurs et de fruits sauvages tout l'été ; elle est surmontée d'une croix de bois et entourée d'une petite palissade, lesquelles ont été déjà plusieurs fois renouvelées.

Ce sont les sauvages et les chasseurs qui entretiennent la clôture et la croix ; jamais ils ne passent dans ces endroits sans aller faire une prière sur ce tombeau, et voir si tout est en ordre.

On ne connaît pas le nom de ce missionnaire ; on ne sait pas, non plus, s'il s'est noyé ou s'il est mort par quelque autre accident. On explique sa présence en ce lieu, en supposant qu'il voulait se rendre de Mitis à la Rivière-Saint-Jean, en suivant une route quelquefois suivie par les sauvages maléchites, qui viennent faire la chasse à la *pourcié* dans le fleuve Saint Laurent.

Mes amis, nous dit ici le Père Michel,

si vous me le permettez, je vais suspendre mon récit pour un petit quart d'heure, afin de me reposer un peu et de fumer une petite *louche* : nous continuerons après, si cela vous fait plaisir.

—Mais oui, Père Michel, mais oui ! il faudra continuer, s'écria tout le monde, d'une commune voix.

§ 5.—L'entracte.

Chacun se leva ; on ouvrit la porte du camp afin de renouveler l'air et, moi pour un, je sortis afin de jouir du spectacle d'une nuit d'hiver dans la forêt.

Quelques étoiles brillaient au firmament : la lune tantôt illuminait le ciel d'une vive clarté qui scintillait sur les cristaux de neige et de givre, tantôt se cachant derrière un gros nuage, abandonnait la nature à l'obscurité. Une montagne voisine élevait ses puissants massifs au-dessus de nos têtes.

Au pied des grands arbres et dans l'ombre des sombres profondeurs des bois, se dessinaient les sapins couverts de neige, comme autant de spectres enveloppés de leurs suaires blancs.

Le temps était calme ; mais, de fois à autre, une brise froide passait comme un frisson à travers les arbres, faisant cliqueter comme des ossements le verglas des branches.

Le sourd et constant murmure d'un rapide, les détonations des écorces des grands bois fendues par le froid, le bruit des rameaux se déchargeant de la neige qui les tenait courbés sous son poids, et les *hou ! hou !* lugubres d'un hibou, perché dans le voisinage, formaient le concert de cette nuit.

Oh ! la forêt ! c'est bien là le domaine des esprits qu'ont évoqués les poètes. Ce n'est pas sans raison que l'imagination populaire a placé, dans les mystérieux détours du dédale qu'elle forme, le séjour favori des fées, des lutins, des sylphes, des gobelins, des gnomes et de tous ces génies fantastiques, dont les histoires nous fascinent, nous épouvantent et nous charment tour à tour.

Laissons raisonner " les esprits forts qui ne sont que des fous " et, croyant ce qu'il faut croire de ces choses qui ont du vrai, jouissons-en à tout cas comme des conceptions poétiques qui tou-

chent au côté mystérieux de notre être.

O Forêt ! patrie des génies, théâtre à grands décors des enchantements et des sortilèges ! Comme je t'admirais alors, et comme je me plaisais à te peupler de ces fantômes rians ou terribles, enfants de l'imagination des peuples !

Et, quand je me reporte vers ces moments de délicieuses jouissances, je redis avec Goethe, rêvant du Brocken :

.....
Voici des arbres et des monts,
Voici des pics couverts de neige.
Le torrent qui roule et s'abrége
Les âpres chemins par ses bords.

.....
Dans les ombres de la nuit
Les grands arbres se confondent,
Le roc sur ses bases frémit,
Et ses longs nez de granit,
Comme ils soufflent ! Comme ils grondent !

.....
Oh ! venez, approchez, fort bien, chères images.
Car tandis que du sein des humides nuages,
Je vous vois aujourd'hui vous élaner vers moi.
O merveille ! je sens mon cœur tout en émoi
Tressaillir de jeunesse à l'influence étrange
Du vent frais qui, vers moi, pousse votre phalange.

§ 6.—Ikès le jongleur.

Il y avait un sauvage nommé *Ikès*, reprit le Père Michel en renouant le fil de son histoire à l'expiration du temps de repos qui lui avait été accordé, et ce sauvage était bon chasseur ; mais il était redouté des autres sauvages, parcequ'il passait pour sorcier. C'était à qui ne ferait pas la chasse avec lui.

Or, vous n'êtes pas sans savoir que les jongleurs sauvages n'ont aucun pouvoir sur les blancs. La jonglerie ne prend que sur le sang des nations (*), et seulement sur les sauvages infidèles, ou sur les sauvages chrétiens qui sont en état de péché mortel.

Je savais cela et comme, au reste, je n'étais pas trop *farouche*, je m'associai avec *Ikès* pour la chasse d'hiver.

Il est bon de vous dire qu'il y a plusieurs espèces de jongleries chez les sauvages. Il y en a une, par exemple,

(*) Le mot *les nations*, chez les canadiens, à la même valeur qu'a le mot *les gentils* relativement aux juifs ; il désigne d'une façon générale tous les peuples qui ne sont pas catholiques : ici, il se rapporte particulièrement aux aborigènes.

qui s'appelle *médecine* : ceux qui la pratiquent prétendent guérir les malades, portent une espèce de sac qu'ils appellent *sac à médecine*, s'enferment dans des *cabanes à sueries*, avalent du poison et font mille et un tours, avec le secours du diable comme vous pensez bien.

Ikès n'appartenait point à cette classe de jongleurs : il était ce qu'on appelle un *adocté* ; c'est à dire qu'il avait un pacte secret avec un *mahoumet* (†) : ils étaient unis tous deux par serment comme des francs-maçons. Il n'y a que le baptême, ou la confession et l'absolution qui sont capables de rompre ce charme et de faire cesser ce pacte.

Tout le monde sait que le *mahoumet* est une espèce de goblin, un diabolotin qui se donne à un sauvage, moyennant que celui-ci lui fasse des actes de soumission et des sacrifices, de temps en temps. Les *chécans* ne sont pas rares entre les deux associés ; mais comme c'est l'*adocté* qui est l'esclave c'est lui qui porte les coups.

Le *mahoumet* se montre assez souvent à son *adocté* ; il lui parle, lui donne des nouvelles et des avis, il l'aide dans ses difficultés, quand il n'est pas contrecarré par une puissance supérieure. Avec ça, le pouvoir du *mahoumet* dépend, en grande partie, de la soumission de l'*adocté*.

Il y en a qui disent qu'il n'y a pas de sorciers et de sorcières, et qui ne veulent pas croire aux esprits. Eh ! bien, moi je vous dis qu'il y a des sorciers, et que nous sommes entourés d'esprits bons et mauvais. Je ne vous dis pas que ces esprits sont obligés de se rendre visibles à tous ceux qui voudraient en voir ; mais je vous dis qu'il y en a qui sont familiers avec certaines gens et que, souvent, plus souvent qu'on ne pense, ils apparaissent ou font sentir leur présence aux hommes.

Demandez aux voyageurs des *pays d'en haut* qui ont vécu longtemps avec les sauvages infidèles ; demandez aux *bourgeois des postes* ; demandez aux missionnaires s'il y a des sorciers, ou jongleurs comme vous voudrez, et vous verrez ce qu'ils vous répondront. A

(†) Il me serait impossible de donner l'origine de ce nom de *mahoumet*, que les canadiens du bas du fleuve attribuent à ces génies familiers des anciens sauvages ; à moins de dire que, le fondateur de l'islamisme étant considéré comme une des incarnations du mal, on a fait de son nom altéré le nom patronymique des lutins sauvages.

preuve de tout cela, je vais vous raconter ce que j'ai vu et entendu, moi, sur les bords du lac Kidouamkizouik.

J'étais donc associé avec Ikès-le-jongleur. Nous avions commencé, de bonne heure l'automne, à *emménager* notre chemin de chasse. Ce chemin n'était pas tout à fait nouveau, il était déjà en partie établi, depuis la montagne des Bois-brûlées jusqu'au lac : Ikès et moi y ajoutâmes deux branches, à partir du lac, une courant au Nord-Est, l'autre au Sud-Ouest. Nous étions vigoureux, entendus et assez *chanceux* tous les deux ; de plus, nous étions bien approvisionnés, nous comptions faire une grosse chasse.

Le premier voyage que nous fîmes ensemble dans les bois dura presque trois mois, pendant lesquels nous avions travaillé comme des nègres. Une fois tout notre chemin *mis à prendre*, nous descendîmes en visitant nos *murtrières*, nos autres *tentures* et nos pièges : si bien que, rendus à la mer, nous avions déjà un bon commencement de chasse ; des martes, de la loutre et du castor. Nous arrivions gais comme pinson, quoique pas mal fatigués, pour passer les fêtes à Rimouski.

Ikès avait sa cabane sur la côte du *Brûlé*, où il laissait sa famille, moi je logeais chez les habitants.

—Eh ! bien, Michel, me demandait-on partout à mon retour, comment vous trouvez-vous de votre associé ?

—Mais pas mal, que je répondais ; c'est le meilleur garçon du monde et un fort travaillant : je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup qui aient apporté plus de pelleteries que nous autres, pour le temps.

—Vous n'avez pas eu connaissance de son *mahoumet* ?

—Ma foi, non ; et s'il en a eu connaissance, lui, la chose a dû se faire bien à la cachette ; car on ne s'est pas laissé d'un instant.

—Vous ne perdez rien pour attendre.

—Tenez, je crois qu'on a tort de faire courir tous ces bruits là sur le compte d'Ikès.

—Ah ! le *satané tigre* ! Ah ! c'est un *chétif* et vous verrez qu'il finira mal. Entre lui, l'Algonquin et la vieille *Mouine* (*), il y aura de la grabuge qui fera bien rire le diable avant longtemps.

(*) *Mouine* est un mot micmac (écrit à la française) qui veut dire *une ourse*.

Cette vieille *Mouine* était une jongleuse, elle aussi : autrefois mariée à un algonquin, elle était veuve alors, et *l'algonquin*, dont parlaient les gens de Rimouski, était son fils, ainsi nommé du nom de la nation de son père.

Il existait une rancune entre Ikès et l'Algonquin dont voici l'origine. Les deux sauvages revenaient un jour en canot de la chasse au loup-marin : avant d'arriver à l'île Saint Barnabé, ils rencontrèrent une goëlette, à bord de laquelle ils échangèrent un loup-marin qu'ils avaient tué, pour quelques effets et du rhum.

L'échange faite, nos deux gaillards font halte au bout d'en bas de l'île, pour *saigner le cochon*, c'est-à-dire pour tirer du rhum de leur petit baril. Après avoir bu copieusement, ils remettent leur canot à l'eau pour gagner terre ; mais la mer avait baissé et, aux deux tiers de la traverse, ils ne pouvaient plus avancer. Ils étaient si soulés tous les deux qu'Ikès, se croyant au rivage, débarqua sur la batture, et que l'Algonquin, n'en pouvant plus, se coucha dans le canot. Le premier, en pateaugeant dans la vase, tombant et se relevant, finit par se rendre aux maisons et de là chez lui où il s'endormit en arrivant : le second, emporté dans son canot par un petit vent et le courant, se réveilla quelques heures après, à plus d'une lieue au large et vis-à-vis de la Pointe-aux-Pères.

Or l'algonquin s'imagina que son camarade Ikès avait voulu le faire périr, et ne voulut jamais revenir de cette impression. Ikès, de son côté, ne pouvant faire entendre raison à l'autre finit par se fâcher : ce fut désormais entre eux une guerre à mort, dans laquelle la vieille *Mouine* prenait part pour son fils.

Les jongleurs, par le pouvoir de leurs *mahoumets*, se jouent de vilains tours entre eux ; mais comme ils sont sur leurs gardes, les uns à l'égard des autres, la guerre dure souvent longtemps avant que l'un d'eux périsse ; mais cela finit par arriver. Les sauvages n'ont pas mémoire d'un jongleur qui, n'ayant pas abandonné la jonglerie, soit mort de mort naturelle.

Enfin, malgré la mauvaise réputation de mon associé, je repartis bientôt avec lui pour le bois, emportant des provisions pour plusieurs semaines. Nous devons revenir, au bout de ce

temps, avec nos pelleteries et remonter une troisième fois pour finir notre chasse au printemps.

Nous nous rondîmes de campement en campement sur notre chemin, enlevant le gibier des tentures et mettant les peaux sur les moules, jusqu'à notre principale cabane du lac Kidouamki-zouik, sans aventure particulière. Ikès était toujours de bonne humeur.

Le soir de notre retour au lac, je venais de regarder au souper, que j'avais mis sur le feu, et mon compagnon achevait d'arranger une peau de marte sur son moule, lorsqu'un cri clair et perçant, traversant l'air, vint frapper mon oreille en me clouant à ma place : jamais je n'ai entendu, ni avant ni depuis, rien de pareil. Ikès bondit et s'élança hors de la cabane, en me faisant signe de la main de ne pas le suivre.

Je restai stupéfait.—C'est son *mahoumet*, me dis-je, et je fis un signe de croix !

Au bout de cinq minutes, mon sauvage rentra l'air triste et abattu.

—Il est fâché, me dit-il ; nous aurons bien de l'ouvrage à faire.

—C'est donc vrai que tu as un *mahoumet*, tu ne m'en a jamais parlé. Comment est-il fait et que t'a-t-il donc annoncé ?

Ikès me dit, sans détours, que son diablotin était un petit homme haut de deux pieds, ayant des jambes et des bras très grêles. La peau grise et luisante comme celle d'un lézard, une toute petite tête et deux petits yeux ardents comme des tisons. Il me raconta qu'après l'avoir appelé il s'était présenté à lui, debout sur une souche en arrière de la cabane, et lui avait reproché de le négliger et de lui avoir rien offert depuis le commencement de la chasse d'automne. Le *mahoumet* avait les deux mains fermées et la conversation suivante avait eu lieu entre lui et son *adocté*.

—Devine ce que j'ai là dedans, avait dit le lutin, en montrant sa main droite à Ikès.

—C'est de la graisse de castor, avait répondu Ikès, à tout hasard.

—Non, c'est de la graisse de loup-cervier ; il y en a un qui venait de se prendre dans ton premier collet, ici tout près ; mais je l'ai fait échapper.

—Qu'ai-je dans la main gauche, maintenant ?

—De la graisse de loutre.

—Non, c'est du poil de marte : tes *marrières* du Sud-Ouest et du Nord-Est sont empestées, les martes n'en approchent pas. Je crois, avait ajouté le *mahoumet* en se moquant, que les *pécans* (*) ont visité ton chemin : tes tentures sont brisées et tes pièges à castor sont pendus aux branches des bouleaux, dans le voisinage des étangs.

Puis le diablotin avait disparu, en poussant un ricanement d'enfer que j'avais entendu dans la cabane, sans pouvoir m'expliquer ce que ce pouvait être.

—Ton diable de *mahoumet*, dis-je à Ikès quand il eut fini de me raconter cette entrevue, ton diable de *mahoumet* nous a fait là une belle affaire, si seulement la moitié de ce qu'il t'a dit est vrai.

—C'est tout vrai, répondit Ikès.

—N'importe, répliquai-je, comme je n'ai pas envie d'y aller ce soir et que j'ai terriblement faim, je vais retirer la chaudière du feu et nous allons manger.

Ikès ne m'aida pas à compléter les préparatifs du souper : il se tenait assis sur le sapin, les bras croisés sur les jambes et la tête dans les genoux. Quand je l'avertis que le repas était près, il me dit :

—Prends ta part dans le *cassol* d'écorce et donne moi la mienne dans la chaudière.

Sans m'enquérir des raisons qui le faisaient agir ainsi, je fis ce qu'il m'avait demandé. Il prit alors la chaudière et en répandit tout le contenu dans le feu ; puis, s'enveloppant de sa *couverte*, il se coucha sur le sapin et s'endormit.

Je compris qu'il venait de faire un sacrifice à son manitou. Mais, bien que sans crainte pour moi-même, j'étais tout de même embêté de tout cela, et je faisais des réflexions plus ou moins réjouissantes, en fumant ma pipe auprès de mon sauvage qui dormait comme un sourd.

Parbleu, me dis-je à la fin :—Ikès est plus proche voisin du diable que moi, puisqu'il dort, je puis bien en faire autant ! J'attisai le feu, je me couchai et m'endormis auprès de mon compagnon.

(*) Animal, appartenant à la famille dite de petits ours, qui fait le désespoir des chasseurs par sa finesse et ses espiègleries malicieuses.

J'étais tellement certain que ce manitou ne pouvait rien contre ma personne, que je n'en avais aucune peur et que, même, j'aurais aimé à le voir.

Dès le petit matin du lendemain, je sortis de la cabane, me disant :—je vas toujours aller voir si cet animal de *mahoumet* a dit vrai pour le loup-cervier. Montant sur mes raquettes, je me rendis à l'endroit où était tendu le collet qu'il avait indiqué.

Effectivement, je trouvai la perche piquée dans la neige à côté de la fourche, et le collet coupé comme avec un rasoir.—Si tout le reste s'en suit, me dis-je, en reprenant la direction de notre campement, nous en avons pour quinze jours avant d'avoir rétabli nos deux branches de chemin.

Le gremlin de *mahoumet* n'avait, hélas ! dit que trop vrai et nous mîmes douze jours à réparer les dégâts. Pendant tout ce temps Ikès ne prit pas un seul souper et ne fuma pas une seule pipe : tous les soirs il jetait son souper dans le feu, et tous les matins il lançait la moitié d'une torquette de tabac dans le bois.

Nous étions revenu à notre cabane du lac. C'était le matin, il faisait encore noir, nous déjeunions, en ce moment : tout à coup nous entendîmes un sifflement suivi de trois cris de joie : —hi!—hi!—hi! Ikès s'élança, comme la première fois, hors de la cabane, en m'enjoignant de ne pas bouger de ma place... Il rentra peu de temps après tout joyeux.

—Déjeunons vite, dit-il, il y a deux orignaux dans le pendant de la côte, là, au Sud, à une demi-heure de marche.

—Ton *mahoumet* aura besoin de nous donner bonne chasse, lui répondis-je, s'il veut être juste et m'indemniser du tort qu'il m'a fait, à moi qui n'ai pas d'affaire à lui et ne lui dois rien, Dieu merci. Mais il se moque de toi, avec ses deux orignaux, Qui diable, va aller courir l'orignal, avec seulement dix-huit pouces de neige encore molle ?

—C'est à l'affut qu'on va les tuer : puis il y a une loutre dans le bord du lac, pas loin d'ici.

Nous tuâmes les orignaux et la loutre ; mais je crois que l'argent que j'ai fait avec cette chasse était de l'argent du diable et qu'elle n'a pas porté bonheur à ma fortune, comme vous verrez plus tard. Les anciens avaient bien

raison de dire : *Farine de diable s'en retourne en son !*

Je vous assure que le soir Ikès fit un fameux souper et fuma d'importance. Avant de se coucher, il étendit sa *couverte* sur le sapin, puis, prenant un charbon, il traça sur la laine la figure d'un homme.

—Qu'est-ce que tu fais donc là, lui demandais-je ; ne finiras-tu pas avec tes diableries ?

—Tiens, tu vois bien, répondit Ikès, toute ma chicane avec mon petit homme vient de la vieille *Mouine*, et c'est l'algonquin qui est la cause de cela.

—Et qu'est-ce que ta *couverte* peut avoir à faire avec l'algonquin et la vieille sorcière ?

—La *Mouine* n'est pas avec l'algonquin ; il est à la chasse et, en ce moment, dans un endroit qu'il n'a pas indiqué à sa mère en partant, ils se sont oubliés ; c'est le temps de lui donner une *pincée* !

En ce disant, Ikès avait en effet donné une terrible *pincée* dans sa *couverte*, à l'endroit de la figure humaine qu'il avait tracée. Il ajouta avec un sourire féroce.

—Il ne dormira pas beaucoup cette nuit, va ! Tiens l'entends-tu comme il se plaint, c'est la colique tu vois bien.

Ma parole, je ne sais pas si je me suis trompé, mais j'ai cru entendre des gémissements, comme ceux d'un homme qui souffre d'atroces douleurs : or, l'algonquin était, en ce moment, à dix lieues de nous. J'ai appris ensuite qu'il avait été fort malade d'une maladie d'entrailles.

—Ikès, dis-je à mon compagnon de chasse, tout cela finira mal. D'abord, et c'est l'essentiel, ton salut est en danger ; si tu meurs dans ce commerce, il est bien sûr que le diable t'empoignera pour l'éternité. Dans ce monde-ci même, tu n'as aucune chance contre la vieille *Mouine*, elle est plus sorcière que toi : tu sais bien que c'est elle qui a prédit l'arrivée des anglais (*), et il n'y avait pas longtemps alors qu'elle faisait de la jonglerie.

—C'est vrai, répondit Ikès : puis il s'enveloppa dans sa *couverte*, s'étendit sur le sapin et s'endormit.

L'été suivant je n'étais pas à Ri-

(*) Une tradition, qui n'est pas encore tout à fait perdue, rapporte qu'une sauvagesse a prédit, deux ou trois ans à l'avance, la prise du pays par les anglais.

mouski, mais j'ai appris que le malheureux est mort dans les circonstances suivantes. Il était toujours campé sur le *Brûlé*, la vieille *Mouine* et l'algonquin avaient leur cabane à la *Pointe-à-Gabriel*. Un soir Ikès *flambotait* dans la rivière, il allait darder un saumon, lorsqu'il fut pris d'une douleur de ventre qui lui fit tomber le *nigogue* des mains : transporté dans sa cabane, il languit quelque temps et mourut dans une stupide indifférence.

C'était une dernière pincée de la *Mouine*, et le dernier coup de son *Mahoumet* !

J. C. TACHÉ.

(A Continuer.)

A MÉDITER.

La philosophie nous apprend à contempler Dieu, la religion nous unit à lui.

La foi en Dieu, qui est dans tous les cœurs, mais qui grandit avec la vertu, grandit aussi avec la douleur. La douleur fait tomber tous les rêves, toutes les fausses lueurs ; ce qui est factice disparaît, s'évanouit à son rude contact. C'est à ce moment que l'élan vers Dieu prend plus de vivacité ; on s'éloigne de Dieu par le plaisir, on revient à lui dans l'épreuve ; les yeux pleins de larmes se lèvent naturellement vers le ciel, et quand la douleur nous conduit peu à peu à la mort, quel accroissement prend la pensée de Dieu ! Vit-on jamais un homme qui a cru en Dieu s'en repentir au lit de mort, et y abjurer sa foi ? On en voit au contraire un grand nombre qui, ayant douté de tout, recouvrent la lumière au bord du tombeau, comme si, à mesure que l'âme se dégage des liens du corps et approche des rivages de l'éternité, il lui en revenait une lumière qui dissipe les dernières ombres. Quelle plus grande preuve de l'aspiration de nos âmes vers Dieu ? On touche Dieu, pour ainsi dire ; il apparaît sur votre couche douloureuse, et l'espérance, agitant son flambeau, vous montre ouvert le ciel vers lequel vous aspirez comme vers le séjour de l'immortalité.

Religion.

LE MOIS DE NOVEMBRE

ET

LES AMES DU PURGATOIRE.

II.



EST au lendemain de la fête de tous les Saints, où plutôt avant même de clore une si grande solennité que l'Eglise célèbre la commémoration des Morts ; après avoir ouvert le ciel à nos yeux et célébré dans ses joyeux cantiques la gloire des soldats victorieux de JÉSUS-CHRIST, elle nous invite à descendre dans les abîmes de la Justice divine pour y porter la consolation et la délivrance. Touchante pensée qui rapproche en un même jour de l'Eglise militante sur cette terre, l'Eglise triomphante du Ciel et l'Eglise souffrante du Purgatoire. Comment rappeler d'une manière plus sensible à tous les membres de la famille chrétienne les liens de fraternité et d'amour qui les unissent même au delà du tombeau ! Ne semble-t-il pas que, nous montrant tour à tour le Ciel et le Purgatoire, l'Eglise, notre Mère, dise à chacun de ses fils : Là-haut sont vos frères couronnés et vos protecteurs dans les combats de la vie ; là-bas sont vos frères souffrants ; à vous d'adoucir leurs tourments, de les conduire au séjour du bonheur.

II

Prier pour les morts est une consolation pour le cœur aussi bien qu'un devoir impérieux. Hélas ! qui de nous n'a eu à verser des larmes sur une tombe ? Sanctifions-les, ces larmes, rendons-les utiles par la prière à ceux que nous regrettons. C'est un père bien-aimé, c'est une tendre mère, c'est un frère ou une sœur, qui font monter vers nous les touchantes supplications de Job : "Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, ô vous du moins, qui fûtes mes amis ; la main du Seigneur m'a frappé." Sauvons des âmes si chères, et la pensée

de leur félicité adoucira l'amertume de nos regrets.

Nous laissons maintenant la parole à M. BÉLANGER, l'un de nos Collaborateurs :

LE JOUR DES MORTS.

2 NOVEMBRE.

C'est une sainte et pieuse pensée de prier pour les morts, afin qu'ils puissent être délivrés de tous leurs péchés.

(Extrait des Saintes Ecritures.)

I.

Le froid, depuis longtemps, nous fait clore nos portes.
Le valon est partout jonché de feuilles mortes
Aux diverses couleurs ;
Il n'a plus de feuillage ; il n'a plus de mystères,
Plus d'ombre, de buissons, de bosquets solitaires,
De gazons ni de fleurs !

Les oiseaux sont partis ! Ils ont fui nos rivages,
Où leurs chants, confondus dans les clameurs sau-
Des terribles autans, [vages
Ne devançaient plus l'heure où l'aurore s'éveille,
Ne trouvaient plus d'échos, ne charmaient plus
Qu'à de rares instants. [l'oreille

Tout ce dont la nature, en été, nous enchante
Est stérile, sacrage et tout gémit...rien ne chante...
Notre grande forêt,
Où les vents furieux font rage, tout entière,
A l'aspect et le bruit d'un vaste cimetière
Où les morts gémeraient !

Le ciel est gris, la terre est humide et rouillée,
L'air est rempli de brume enfumée et mouillée,
Pleine de désespoirs !

Borée, entrant en scène avec ses satellites,
Commence à transformer la brume en stalactites
Et les eaux en miroirs.

Il fait froid ! Le soleil, dont le disque se borne
A ne donner qu'un jour mélancolique et morné,
A perdu ses rayons :
On dirait qu'il combat les vapeurs et les ombres ;
Il perce, par moments, de grands nuages sombres
Roulant en tourbillons.

Ce jour, où chacun tremble et de froid et de crainte ;
Où chacun de nous pleure ou formule une plainte,
Un regret, un remords ;

Ce jour, où la nature, enfin, n'a plus rien d'elle,
C'est le jour où l'Eglise ordonne à tout fidèle
De prier pour les morts.

II.

La foule passe... passe... et, s'empressant, s'écoule ;
L'airain, depuis l'aurore, appelle cette foule
De son chant douloureux...

Et la foule s'en va... recueillie et discrète ;
Elle sait que les morts aiment qu'on les regrette
Et qu'on pleure pour eux.

Allons où va la foule.—Un saint devoir l'appelle
Sous les lambris en deuil d'une auguste chapelle.—
Et tombons à genoux

Au pied du Sanctuaire, où le prêtre commence
Le renouvellement de l'accès de démence
Dont Dieu fut pris pour nous.

Prions avec ferveur durant le Saint-Office,
Où Jésus veut encor s'offrir en Sacrifice
Pour nos frères, défunts.

Prions : car la prière, encens expiatoire,
Peut seule anéantir les feux du purgatoire
Sous ses flots de parfums.

Prions. Abreuvons-nous à la source féconde
En bonheur ici-bas : l'Eglise nous seconde.
Aujourd'hui le Saint-lieu

Porte au recueillement plus que jamais peut-être ;
On y sent l'âme, aimante et recherchant son maître,
Se rapprocher de Dieu.

Le chœur chante : il entonne un chant de funérailles
Qui fait lugubrement retentir les murailles
De sons trainants et lourds !

L'orgue, qui lentement accompagne l'antienne,
Semble caché sous terre en quelque crypte ancienne,
Tant ses accords sont sourds !

L'autel a revêtu ses ornements funèbres ;
Les fresques, les tableaux sont, au sein des ténèbres,
Sous des voiles cachés.....

Hélas ! c'est qu'aujourd'hui l'Eglise, notre mère,
Porte, frères défunts, dans sa douleur amère,
Le deuil de nos péchés !

III.

Suivons encor la foule. Allons, à son exemple,
Dans la cité des morts, donner un cours plus ample
A nos amers regrets :

La mort ne parle bien, à l'âme la plus sainte
Comme à l'âme sans foi, dans aucune autre enceinte
Que celle des cyprès.

Ecoutons ce que dit le sépulcre où repose
Une mère,—héroïne ayant apothéose
Dans chaque âme de fils !—

Ecoutons... notre cœur est l'écho de la tombe :
" O pour ta mère, enfant, tombe plus souvent, tombe
" Au pied du Crucifix ! "

" Tu ne sais plus prier pour ton généreux père,
" O jeune homme ! et tu tiens de lui ton sort prospère,
" Tes honneurs, tes emplois ; "

Dit un autre tombeau : " tu n'as donc plus dans
[l'âme

" L'amour du saint devoir que l'Eglise réclame
" Dans ses divines lois ? "

“ Je fus de ton bonheur anxieuse et jalouse,”
Entend l'ingrat époux, au tombeau d'une épouse
Manquant de soins pieux :

“ Et toi, malgré l'amour dont je fus pénétrée,
“ Tu n'as jamais, depuis qu'ici je suis entrée,
“ Prié pour moi les cieus ! ”

Plus loin : “ Mon père ! ô toi dont la fille chérie
“ Repose sous ce tertre, ici, viens, je t'en prie,
“ T'agenouiller souvent.....

“ Je souffre de te voir, seul, sur la triste plage
“ Où je perdis la vie, écoutant le langage
“ De la vague et du vent.....”

Arrêtons-nous enfin près d'une fosse vide.
A sa vue, ô vivant ! ton front devient livide
Pantelants sont tes bras.....
Un vertige de mort te saisit et te voûte.....
C'est que la fosse parle, et que dit-elle ? écoute :
“ AUSSI TOI, TU MOURRAS ! ”

IV. d

Toutes ces voix, parlant sans rompre le silence,
Sont sûrement les cris de notre conscience
Nous dictant un devoir.

Vivant, réponds aux vœux des voix que le cœur porte,
Et que le moindre vent roulant la feuille morte
Fait qu'on croit percevoir....

Lorsque viendra le jour où tes pieds immobiles,
Malgré tous les efforts de tes muscles débiles,
Ne pourront plus marcher :

Lorsque déjà ta main, engourdie et tremblante,
Vers celle des amis se portera plus lente,
Glacera le toucher ;

Quand tes yeux, obscurcis et troublés, aux approches
De la mort, porteront leurs regards sur tes proches
Pour la dernière fois :

Quand tes lèvres pourront articuler à peine
Les saints noms de Jésus et de la Vierge-Reine,
En embrassant la croix ;

Quand ton esprit craintif s'emplira de fantômes ;
Lorsque viendront, enfin, les suprêmes symptômes
De la destruction...

Ô comme alors, vivant, tu voudras, de toute âme,
Avoir eu pour les morts plus d'amicale flamme
Et de dévotion !

Tu voudras, même au prix des plus affreux supplices,
Avoir pu d'un seul mort convertir en délices

Les peines à souffrir ;
Car, hélas ! être sûr qu'au ciel quelqu'un nous aime,
Intercède pour nous à cette heure suprême,
Encourage à mourir.

Prions, puisque l'Eglise aujourd'hui le commande ;
Prions, puisque le cœur de chacun le demande
Pour des frères défunts.

Prions ; car la prière, encens expiatoire,
Peut seule anéantir les feux du purgatoire
Sous ses flots de parfums.

J. A. BÉLANGER,

Outaouais, 1er Novembre 1878.

LE CIMETIÈRE.

—
Paix et mélancolie
Règnent là, près des morts,
Et l'âme recueillie,
Des vagues de la vie
Croît y toucher les bords.

LÉMARTINE.

N'ayant jamais vu d'autres champs
des tombeaux que nos cimetières de
campagne, je ne pouvais deviner, dans
une sorte de jardin dessiné avec art et
orné de monuments somptueux, le der-
nier asile de notre froide poussière. Du
marbre, de l'or, des fleurs, des arbres
parfumés, ont été prodigués pour em-
bellir la passagère demeure de quel-
ques pauvres ossements. Partout des
couronnes d'immortelles desséchées,
partout des inscriptions fastueuses,
partout la vanité, partout le luxe du
monde ! là où tout s'écrie cependant :
Vanité des vanités !

“ Vaines distinctions des rangs et de
la richesse, me suis-je écrié, vous ré-
gnez donc encore dans ce lieu où tout
est rentré dans l'égalité de la mort !
mais, hélas ! vous ne pouvez plus rien
au fond de cet abîme où s'accomplis-
sent les lamentables mystères de la
destruction !

“ O vous, qui avez fait élever ces co-
lonnes, ces pyramides, ces urnes, ces
statues, ces magnifiques sarcophages,
ne vous êtes vous donc jamais dit que
tout votre orgueil, tout votre luxe, s'ar-
rêtaient à la surface de la terre ? Quel-
ques pieds plus bas, en effet, se trouve
le niveau commun de toutes choses !

Plusieurs heures s'étaient écoulées
dans cette contemplation solitaire, lors-
que je suis sorti de ce lieu fécond en
saintes terreurs et en pensées tour à
tour douloureuses et tendres.

(Le Livre des Affligés.)

La Visite d'un Petit Oiseau.

AUGURE.

Paroles de F. de COURCY.

Musique de L. CLAPISSON.

Allegretto

CHANT.

PIANO.

The first system of the musical score consists of a vocal line and piano accompaniment. The vocal line is written on a single staff with a treble clef, a key signature of one sharp (F#), and a time signature of 2/4. It begins with a whole rest. The piano accompaniment is written on two staves (treble and bass clefs) with the same key signature and time signature. It starts with a piano (*p*) dynamic and features a rhythmic pattern of eighth and sixteenth notes.

The second system of the musical score includes the vocal line with lyrics and piano accompaniment. The tempo marking *Leggiero.* is placed above the vocal line. The lyrics are: "Hier, au bord de ma fenê - tre, Sou-dain, quel-qu'un vint à pa -". The piano accompaniment continues with a similar rhythmic pattern.

The third system of the musical score includes the vocal line with lyrics and piano accompaniment. The lyrics are: "-rai - tre... Le pro-cé - dé sem-ble nou-veau; Mais le quel-qu'un c'est un oi -". The piano accompaniment continues with a similar rhythmic pattern.

The fourth system of the musical score includes the vocal line with lyrics and piano accompaniment. The lyrics are: "-seau. De l'ef-fray-er, moi, je prends gar - de... Lui, bien tran-quil - le, me re -". The piano accompaniment continues with a similar rhythmic pattern.

rit.

- gar - de, Et se met, là, tout sans fa - çon, À me par - ler, à sa fa -

col. canto.

a tempo. dolce. *leggato.*

- çon. — Que ve - nait-il me di - re ?..Est-ce en bien, est-ce en

sempre pp

rall.

- mal, Que je de - vais tra - dui - re Ce lan - gage i - dé - al?....

col. canto.

II.

Je crus saisir, comme au passage,
 Deux ou trois mots de son ramage....
 Et, comprenant qu'il avait faim,
 Je m'en allai chercher du pain.
 Je me trompais sur sa visite ;
 Ce n'était pas un parasite....
 Car, de plus belle, il me parla,
 Laisa le pain et s'envola.
 Que venait-il me dire?....
 Est-ce en bien, est-ce en mal,
 Que je devais traduire
 Ce langage idéal?....

III.

J'avais, enfin, ri du message,
 Et de moi-même, et du présage....
 Mais, vers le soir, il m'arrivait
 Un doux écrit qui me disait :
 " Plus de chagrin-et plus d'absence !
 " Je viens, j'accours...je suis en France!....
 " Venez, venez !.. j'attends, hélas!....
 " Volez, bien vite, sur mes pas!...."
 C'est ce qu'il voulait dire!....
 C'était clair, au total....
 Et j'aurais dû traduire
 Ce langage idéal!....

Beaux-Arts.

ÉTUDES

SUR LES

BEAUX-ARTS.

IIIÈME ÉTUDE

DES COULEURS.

(Suite.)

De la Vision.



Le mot *vision* (du latin *viso*) signifie action de voir, l'exercice du sens de la vue. La vision s'accomplit au moyen de deux ordres de faits, les uns physiques, les autres mentaux. L'œil peut être regardé comme une chambre noire, tapissée par la *rétine*; une len-

tille, le *crystallin*, corps transparent, terminé par deux surfaces à peu près sphériques, sert à produire sur la rétine l'image des objets, comme les lentilles ordinaires donnent, sur un écran convenablement placé, l'image des corps placés devant elles. Les rayons lumineux, après avoir traversé la *cornée*, l'*humour aqueuse*, la pupille, qui peut se rétrécir ou se dilater à volonté, arrivent au *crystallin*, qui les rassemble et les fait converger; puis ils entrent dans le grand espace rempli par l'*humour vitrée*, et vont enfin peindre sur la rétine l'image de l'objet: cette image est renversée. L'impression reçue par la rétine est transmise au centre cérébral par le *nerf optique*. A la suite de cette transmission ont lieu les phénomènes mystérieux de la sensation et de la *perception* des objets. Les philosophes se sont demandé comment s'opère cette perception, comment, l'image étant double, nous voyons l'objet simple; comment, l'image étant renversée, nous voyons l'objet droit; comment, cette image étant intérieure, nous plaçons

l'objet à l'extérieur; comment, l'image étant plane et fort circonscrite, nous pouvons donner aux objets du relief et de l'étendue, etc. Tel est le mécanisme de la vision.

Examinons maintenant l'organe de la vision.

L'*œil* (du latin *oculus*), chez l'homme, se compose: 1o. de parties principales formant le globe oculaire; 2o. de parties accessoires (*tutamina oculi*) qui protègent ce globe.

Le globe de l'œil est revêtu extérieurement d'une membrane dure, résistante, inextensible, d'un blanc nacré, de structure fibreuse, qu'on nomme *sclérotique* (vulgairement *blanc de l'œil*), et qui est percée en arrière pour le passage du *nerf optique* et en avant par l'insertion de la *cornée*, membrane transparente, circulaire, convexe, qui occupe le milieu de la face antérieure du globe. A l'intérieur, le *sclérotique* est tapissée par une membrane vasculaire, la *choroïde*, enduite sur ses deux faces d'un épais pigmentum noir: celle-ci donne passage en arrière au *nerf optique*; en avant, elle se termine vers l'union de la *sclérotique* à la *cornée* par un anneau blanchâtre dit *cerclé ciliaire*, et offrant un grand nombre de replis nommés *procès ciliaires*. Derrière la *cornée* se trouve un petit espace rempli par un fluide transparent, l'*humour aqueuse*; cet espace est fermé postérieurement par l'*iris*, cloison membraneuse, diversement nuancée suivant les individus, et percée au milieu d'un trou circulaire, la pupille, qui peut se rétrécir ou se dilater à volonté: ce trou s'offre sous l'apparence d'une tache arrondie et noire qu'on nomme vulgairement *prunelle*, derrière cette ouverture est situé le *crystallin*, corps lenticulaire biconvexe, parfaitement transparent, dont l'axe répond en avant au centre de la pupille et en arrière à celui de la *rétine*; celle-ci est une membrane molle, pulpeuse, d'un blanc grisâtre, qui est formée par un épanouissement du *nerf optique*: c'est elle qui reçoit les rayons lumineux; elle est comme une toile sur laquelle vient se tracer l'image des objets. L'*humour vitrée*, dite aussi *corps vitrée* ou *hyaloïde*, remplit le reste du globe oculaire.

Quant aux parties accessoires, ce sont: 1o. les *orbites*, cavités osseuses qui contiennent le globe de l'œil; 2o. les *sourcils*; 3o. les *paupières* et les *cils*; 4o. les 6 muscles de l'œil (4 mus-

cles *droits*, dits supérieur, inférieur, externe et interne, et 2 *obliques*, supérieur ou grand inférieur ou petit); 5o. l'appareil *lacrymal*, avec la *conjonctive*, membrane qui joint le globe de l'œil aux paupières.

Si maintenant nous voulons être bien compris, c'est de parler du développement intellectuel de l'enfant, et de démontrer son instinct et sa connaissance durant sa croissance.

Le caractère le plus saillant de l'enfant, c'est l'objectivité absolue de toutes ses conceptions. Rien n'existe pour lui qu'en dehors de lui. Ses sensations, ses désirs, ses craintes, sont tous rapportés à des objets extérieurs, comme il est naturel d'un être chez qui les organes spéciaux de l'objectivité, les sens sont seuls éveillés. Dans le principe, il a si peu connaissance de lui-même, qu'il ne sait localiser ni ses sensations ni ses désirs. Il souffre du coup qui le frappe sans savoir où est sa souffrance ni sans faire un mouvement pour se soustraire au choc; s'il désire, il ne sait pas davantage indiquer l'objet de son désir. A cet âge, il n'a d'autre langage que ses cris, et il faut sans cesse deviner ses désirs ou ses besoins. Un peu plus tard, il se détourne à la vue de l'objet qui l'effraie, il tend la main vers l'objet qui l'attire, et il pleure, si l'on éloigne pas l'un, et si l'on ne lui donne pas l'autre. Son langage s'est accru d'un élément, le geste, c'est alors surtout qu'il devient curieux de l'étudier. Le mouvement qu'il fait indique qu'il commence à sortir de cette complexité absolue qui est le caractère du premier âge. Il ne se confond plus aussi complètement avec le monde extérieur; il commence à distinguer son corps des objets environnants, mais il est encore loin de séparer sa sensation, sa crainte, son désir de l'objet qui les a fait naître. Ce désir, cette crainte, cette sensation font partie pour lui de l'objet qu'il voit. Si dans les premiers jours, il criait à sa vue, ce n'était pour demander qu'on l'éloignât ou qu'on le lui donnât, c'était uniquement parce que les cris étaient le seul moyen pour lui d'exprimer ses sensations; s'il cessait de crier quand on le lui avait donné ou qu'on l'avait éloigné, c'est que par là même la cause de ses cris cessait d'exister.

L'habitude de le voir ainsi disparaître devient pour lui la source d'un progrès nouveau. Ses cris ne sont plus

seulement le résultat d'un instinct; ils expriment une intention, et cette intention se manifeste encore plus clairement par le geste dont il les accompagne. Il se détourne de l'objet qui lui répugne; il étend le bras vers celui qu'il désire, quelle que soit la distance qui l'en sépare, comme si ses mouvements devaient faire disparaître le premier, et le mettre en possession du second. Il n'a encore aucune idée de l'espace, et s'il avance le bras, c'est pour saisir, c'est pour montrer. L'inutilité du mouvement lui donne peu à peu la notion de la distance. Alors seulement il fait la distinction de ce qui est à sa portée et de ce qui n'y est pas. Il saisit ce qui est sous sa main, il désigne ce qui est plus éloigné. Ce geste est sa manière de demander, ou plutôt d'appeler l'objet. S'il ne se rend pas à son ordre, l'enfant crie, parce qu'il souffre de son désir non satisfait. Il ne demande réellement que quand il tend la main vers l'objet, et qu'il regarde, en criant, sa mère ou sa bonne. Il semble que, par le cri, il veuille attirer l'attention de ce côté; par le geste, il désigne l'objet qu'il veut; par le regard, il implore secours.

Si nous poussons un peu plus loin nos recherches, nous voyons que le langage parlé, qui est la première manifestation sérieuse de l'intelligence, entrée en possession d'elle-même, doit nécessairement porter surtout la trace de la situation intellectuelle qui lui a donné naissance. Or, dans toutes les langues du monde, dans celles des peuples les plus civilisés comme dans celles des tribus les plus sauvages, nous voyons consacrée l'habitude d'attribuer comme épithètes aux objets les mots qui désignent en réalité les modifications de notre âme. Si la vue d'une chose excite dans la plupart des hommes un sentiment de plaisir, on dit que cette chose est agréable; elle est repoussante si l'impression que nous éprouvons à son occasion est opposée.

G. SMITH.

(A continuer.)

Histoire.

ELOGE HISTORIQUE

DE LA

SŒUR MARGUERITE BOURGEOIS

Fondatrice de la Congrégation, Ville-Marie,
en Canada,

PAR

L'Abbé Sausseret.

(Suite.)—(*)



L'n'y eut personne à Villemarie qui ne fût vivement touché d'un si triste événement ; et tous les amis de la sœur Bourgeois, en France et à l'étranger, y furent aussi très-sensibles. " L'incendie de la " maison-des sœurs de la Congrégation, écrivait M. Tronson, et " surtout la perte de deux de leurs " filles, nous ont fait compassion (1). " M. de Laval, évêque de Québec, écrivait sur le même sujet à M. Dollier de Casson : " J'ai été sensiblement touché " de cet accident, et particulièrement " de la perte des deux sœurs Marguerite et Geneviève, enveloppées dans " l'incendie. C'étaient des fruits murs " pour le ciel, mais qui étaient bien " nécessaires pour cette communauté. " Les jugements de Dieu sont bien différents de ceux des hommes ; c'est " pourquoi il faut adorer les secrets de " la Providence et s'y soumettre. J'écris " un mot bien à la hâte à la bonne " sœur Marguerite Bourgeois (2). "

La sœur Bourgeois, malgré sa profonde humilité, et nonobstant le déplaisir que lui avait causé la construction de la maison qui venait d'être réduite en cendres, comprit cependant que, pour se conformer aux desseins de

la divine Providence sur son institut, elle devait lui procurer une maison assez spacieuse pour qu'il pût remplir ses fonctions et procurer par là le bien des âmes (3).

Toutefois, après l'incendie, la sœur n'avait aucune espèce de ressource pour entreprendre cette nouvelle bâtisse. C'était ce que M. le marquis de Denonville écrivait au ministre, en 1684 : " Les sœurs de la Congrégation, qui " font de grands biens à toute la colonie, sous la conduite de la sœur Bourgeois, disait-il, furent incendiées l'an " passé où elles perdirent tout. Il serait nécessaire qu'elles se rétablissent : mais elles n'ont pas le premier " sol (4). " M. Tronson avait cru que cet accident procurerait aux sœurs quelque gratification de la cour (5) ; elles n'en reçurent que cinq cents livres (6). Dieu le voulut sans doute ainsi pour être reconnu le seul soutien de cette communauté ; car jamais la cour n'accorda un si faible secours à aucun établissement public pour l'aider à se relever après un accident de cette nature.

Se voyant donc privée de toute ressource temporelle, la sœur Bourgeois mit sa confiance dans le secours de Dieu, et, pour attirer plus sûrement sa bénédiction sur cette nouvelle entreprise dont elle n'espérait le succès que de lui seul, elle fit signer à toutes ses filles un acte bien digne de sa religion et de sa ferveur.

" Nous avons fait, un écrit, rapporte-t-elle, par lequel nous avons promis à Dieu que si nous demandions ce rétablissement, c'était pour être plus fidèles que nous ne l'avions été par le passé à pratiquer la perfection évangélique (7). "

La confiance ne fut pas vaine, et l'événement montra bientôt que Dieu n'avait permis cet incendie que pour faire paraître d'une manière plus sensible la continuité de ses soins sur cette communauté, car il toucha si puissamment les cœurs en faveur de la Congrégation, que des personnes dévouées

(3) Vie de la sœur Bourgeois, 1818 ; p. 122.

(4) Archives de la Marine, Canada. Lettre de M. de Denonville, du 12 novembre 1684.

(5) Lettre de M. Tronçon, Canada. Lettre à M. de Casson, du 7 août 1684.

(6) Archives de la marine, Canada. Registre des expéditions, 1685, fol. 40.

(7) Ecrits autographes, etc Mémoires, etc., p. 352.

(*) Voir le Foyer Domestique du 17 juillet 1878, page 341.

(1) Lettre de M. Tronson, Canada. Lettre à M. de Casson, du 7 août 1684. Mémoires, etc., p. 349.

(2) Archives du séminaire de Villemarie. Lettre de M. de Laval, du 12 janvier 1684.

à cette œuvre fournirent à la sœur Bourgeois le moyen de bâtir en pierres une maison plus grande, plus solide et plus régulière que ne l'était l'autre, et qui répondit mieux aux besoins des sœurs, à ceux des écoles externes et du pensionnat : ce que chacun admira et ce que nous devons, Messieurs, justement admirer nous-mêmes comme une marque visible de la bénédiction de Dieu sur ces saintes filles. Une religieuse de l'Hôtel-Dieu de Québec (8) leur rendait ce beau témoignage, après l'événement dont nous parlons : "Elles étaient si remplies de confiance en Dieu qu'elles commencèrent à bâtir n'ayant que quarante sols. Leur espérance ne fut pas trompée ; car, avec si peu de fonds, la Providence les aida si bien qu'elles ont élevé une des plus florissantes communautés du Canada, dont la bonne odeur se répand dans tout le pays." Une autre religieuse encore (9) ajoute de son côté : "Après que la seconde maison, toute de pierre, que les sœurs de la Congrégation avaient bâtie a été consumée par leur incendie, elles en ont édifié une troisième dans une autre place où elles sont aujourd'hui, qui touche d'un côté à notre enclos et nous fait voisines. Elle est grande et spacieuse et des mieux bâties de la ville (10)."

M. de Saint-Vallier, après son arrivée en Canada, ayant visité les sœurs de la Congrégation, à Villemarie, fut si frappé de la facilité et de la promptitude avec laquelle elles s'étaient rétablies après leur incendie qu'il ne put s'empêcher d'en témoigner son étonnement dans la relation de son voyage, qu'il publia peu après : "C'est une merveille, dit-il, qu'elles aient pu subsister, après l'accident qui leur arriva, il y a trois ou quatre ans ; toute leur maison fut brûlée en une nuit ; elles ne sauvèrent ni leurs meubles, ni leurs habits, trop heureuses de se sauver elles-mêmes : encore y en eut-il deux d'entre elles qui furent enveloppées dans les flammes. Le courage de celles qui échappèrent

(8) La mère Juchereau. *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.*

(9) La sœur Morin. *Annales de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph à Villemarie.*

(10) *État présent de l'Église de la Nouvelle-France.* 1688, in-8°, p. 64-65.

"les soutint dans leur extrême pauvreté, et, quoi qu'elles fussent plus de trente, la divine Providence pourvut à leurs pressantes nécessités. Il semble même que cette calamité ne servit qu'à les rendre plus vertueuses et plus utiles au prochain, car il n'y a point de bien qu'elles n'aient entrepris depuis ce temps-là (11)."

On voit ici, Messieurs, comment elles accomplissaient le vœu qu'elles avaient fait d'être après l'incendie plus fidèles qu'elles ne l'avaient été par le passé à pratiquer la perfection évangélique. On voit aussi comment, après les avoir fait passer par le feu, Dieu leur donna le rafraîchissement, *transivimus, per ignem et educistis nos in refrigerium* (12).

Dès que les sœurs de la Congrégation furent établies dans leur nouvelle demeure, la sœur Bourgeois forma le dessein d'y construire une église ou chapelle spacieuse, où elle put posséder le très-Saint-Sacrement ; et bien qu'elle n'eût rien pour exécuter son projet au moment où elle le conçut, néanmoins l'église fut bénite le 6 août 1695.

Evidemment la Providence avait voulu que la Congrégation de Notre-Dame fût l'instrument de ses bontés à l'égard de Villemarie. Aussi écarta-t-elle toujours les autres communautés qui voulurent s'y établir. Nous avons vu dès le commencement que les religieuses de la Congrégation de Troyes en avaient été repoussées. Plus tard les Ursulines et les Visitationnaires eurent le même sort ; et, sans avoir jamais rien fait pour les écarter, la sœur Bourgeois resta toujours maîtresse du terrain. C'est que Dieu la voulait là, elle et ses compagnes, et qu'il n'y voulait qu'elles pour l'éducation des jeunes filles. Victorieuse sur ce point par la seule force de Dieu, la sœur Bourgeois eut bientôt à traverser d'autres épreuves, à soutenir d'autres combats, combats au dedans d'abord. Dieu fut avant momentanément retiré toutes ces grâces sensibles qui sont la récompense, la consolation et les délices des âmes pieuses, et l'abandonnant à ces sécheresses, à ces aridités et à ces obscurités intérieures qui font leur plus cruel tourment, et qui souvent les pousse-

(11) La mère Morin. *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.* p. 120.

(12) Ps. 65-12.

raient au désespoir si Dieu ne les soutenait. Dans cet état, la sœur Bourgeois se croyant dans la haine de Dieu, le trouble et la crainte s'emparant d'elle, elle n'ose plus approcher des sacrements ; elle n'est plus à ses yeux qu'une reprovée, surtout quand une sœur qui prenait des visions imaginaires pour des révélations fut venue l'assurer, en vertu de ces prétendues révélations, qu'elle (la sœur Bourgeois) était en état de damnation et réprovée de Dieu. " J'ai demeuré, dit-elle elle-même, cinquante mois dans cet état de souffrance qu'il est difficile d'exprimer, et cela me rendit plus triste et moins sociable." (13).

Dans cette situation, la sœur Bourgeois, se regardant comme hors d'état de gouverner les autres, renouvela les instances qu'elle avait déjà faites bien des fois pour se démettre de ses fonctions de supérieure.

Mais Dieu montra encore ici, comme il l'avait fait voir toutes les fois qu'il s'était agi de lui donner une remplaçante, qu'il la voulait toujours à la tête de sa communauté. Elle y fut donc maintenue. Le sage M. Tronson, par sa prudence et sa fermeté, dissipa l'orage et ramena la paix.

Ce fut alors que, mue par l'amour de cette paix et de cette union qui est le bien des cœurs, la sœur Bourgeois forma, entre sa communauté et les religieuses de Saint-Joseph-de-l'Hôtel-Dieu, une alliance spirituelle qui les tint étroitement unies d'esprit et de cœur, et les mit mutuellement en participation des mérites qu'elles acquerraient en vaquant chacune aux fonctions propres de leur institut ; et elle rédigea elle-même l'acte de cette association de charité, véritable monument de sagesse et d'esprit chrétien.

Enfin, Messieurs, après la cessation des troubles qui avaient momentanément agité la Congrégation, la sœur Bourgeois demanda, pour la quatrième ou cinquième fois à donner sa démission. Elle avait alors soixante-treize ans. L'évêque consentit cette fois à sa demande. " Monseigneur, à qui, trois ans auparavant, j'avais, dit-elle, exposé mes raisons, me demanda quel sujet j'avais de me démettre de la supériorité. Je lui répondis que " peut-être Dieu me donnerait quel-

(13) *Ecrits autographes, etc. Mémoire, etc.*, p. 385.

" que temps de vie et que je pourrais m'entretenir avec la nouvelle supérieure de tout ce que l'expérience m'avait fait connaître depuis plus de quarante ans ; et il approuva mes raisons (14). "

En conséquence de cette approbation, la sœur Bourgeois donna humblement sa démission en septembre 1693. Et elle dit à ses sœurs ces paroles où se révèle toute sa modestie : " Il n'est plus question de parler de moi que comme d'un misérable qui, pour n'avoir pas été fidèle dans l'emploi qui m'avait été si amoureusement confié, mérite de très-grands châtimens qui s'augmenteront encore par la peine que mon relâchement vous a fait ressentir. Je vous en demande pardon et le secours de vos prières. Mettez-y le remède autant qu'il se pourra. Il faut changer promptement de supérieure (15). "

Ce ne fut pas sans peine que les sœurs consentirent, cette fois, à la démission de leur sainte fondatrice, et tel était le respect que l'on avait pour elle, telle était la vénération dont elle était l'objet, que, la démission faite, on laissa passer, avant de procéder à une autre élection, quelques jours pendant lesquels la sœur Bourgeois fut à même de donner le premier exemple de la conduite qu'une supérieure de la Congrégation doit tenir après sa démission jusqu'à ce que l'élection lui ait donné une remplaçante (16).

Le contentement qu'elle éprouva d'avoir donné sa démission fut si grand et si sincère, qu'elle se trouva alors délivrée des peines d'esprit si accablantes qu'elle éprouvait depuis plus de quatre ans, et dont les visions d'une sœur nommée Tardy avaient été la cause.

Rendant compte de ce bienheureux état : " Dieu, disait-elle, me fait la grâce que tous les désirs que je sens se terminent doucement (17). "

(A continuer.)

(14) *Ecrits autographes, etc. Mémoires, etc.*, p. 404.

(15) *Ecrits autographes, etc.; Mémoires, etc.*, p. 404.

(16) *Vie de la sœur Bourgeois, 1818, p. 151.*

(17) *Vie de la sœur Bourgeois, par M. Ransonnet, p. 78.*

Archéologie.

LES CATACOMBES.



LES Cimetières des anciens chrétiens de Rome, que l'on appelle catacombes, occupent une zone d'environ deux ou trois kilomètres tout autour de Rome ; leur étendue est prodigieuse, non pas dans la superficie du sol entamé, mais bien dans la quantité de galeries creusées à différents niveaux, quelquefois à quatre ou cinq étages, les unes sous les autres. Il a été calculé exactement que, dans une espace carré ayant 125 pieds romains de côté, il n'y a pas moins de sept à huit cents mètres de galeries ; la somme totale de toutes les lignes d'excavation semble monter au chiffre énorme de cinq cent quatre-vingts kilomètres, la longueur de l'Italie. Chaque cimetière se compose d'un grand nombre de galeries, dont la largeur moyenne est de quatre-vingts centimètres. La hauteur varie à l'infini, selon la consistance et la puissance de la couche du sol. Ces galeries ne descendent jamais à plus de vingt ou vingt-cinq mètres sous le sol. Les niches sépulcrales, creusées dans les parois des galeries, ont la longueur du corps humain étendu ; leurs séries horizontales ressemblent aux rayons d'une bibliothèque.

Dans les galeries, on trouve d'espace en espace des chambres sépulcrales, dans lesquelles on reconnaît tantôt des tombeaux de famille, tantôt de vraies chapelles où l'on célébrait les saints mystères. Le sacrifice eucharistique était offert sur le tombeau de ceux qui avaient versé leur sang pour la foi. Dans ces salles on voit quelquefois la chaire du pontife taillée dans le tuf même et adhérente à la paroi à laquelle elle se trouve adossée. Enfin des bancs massifs en maçonnerie donnent la preuve matérielle des pieuses assemblées qui se tenaient dans ces cryptes.

C'est des catacombes que nous est venu l'usage de creuser des niches dans le mur des églises, ou de leurs cryptes pour y placer des tombeaux.

Un des principaux cimetières situés dans les catacombes est celui de Saint-Calixte, qui s'étend sous la voie Appienne. Le saint martyr dont il porte le nom occupait la chaire pontificale sous le règne d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère ; il fut précipité au fond d'un puits dans la maison où est bâtie l'église Saint-Calixte.

Une inscription nous apprend que 174,000 martyrs et 46 pontifes ont été inhumés dans ce cimetière. Parmi les objets précieux d'antiquité chrétienne qui y ont été recueillis, on remarque la peinture qui représente le fossoyeur, tenant d'une main une lampe allumée et portant une pioche sur l'épaule. Sa tunique est ornée de croix redoublées.

C'est un trait remarquable et touchant que le respect dont l'Eglise entourait l'humble profession de fossoyeur ; on regardait comme un ministère sacré de creuser le tombeau des martyrs.

Le tombeau de Ste. Marthe.

Sainte Marthe a son tombeau à Tarascon, ville que l'hotesse du Sauveur évangélisa, où elle mourut après avoir habité une grotte à Avignon, où ses miracles convertirent la ville. Clovis fut miraculeusement guéri à ce tombeau dont la célébrité fut grande au sixième et au septième siècles. Nos rois accordèrent de nombreux privilèges à l'église de Sainte-Marthe. On honora autrefois une antique croix de cuivre, comme ayant appartenu à la sœur de sainte Madeleine. Un ancien contrescel de Tarascon représente sainte Marthe prêchant l'Evangile. Louis XI fit don d'une chaise d'or pour renfermer les reliques. Une main et un bras existent encore en chair et en os. On croit que sainte Marthe était avec les saintes femmes au tombeau du Sauveur. Saint Front, évêque de Périgueux, assista miraculeusement aux funérailles de sainte Marthe.

(FAILLON, *Monuments inédits.*)

Biographies.

Galerie des Hommes Illustres.

LÉON XIII.

PAPE.



LÉON XIII, auparavant le cardinal Pecci, est né à Carpinetto, petite ville de cinq mille âmes, du diocèse d'Agnani (Etats-Pontificaux), le 2 mars 1810. Carpinetto est une bourgade d'environ 5,000 âmes, perchée sur une espèce de promontoire flanqué de ravins escarpés au pied du mont Capreo, dont le sommet est encore couvert de neige, et qui s'étend dans la vallée de la Nunciata, au bord du torrent Fosso ; le paysage quoique un peu sauvage est magnifique. Les maisons de Carpinetto sont petites, et construites en pierre, accotées au roc. La pauvreté et la saleté qui règnent là sont vraiment incroyables ; mais la municipalité, qui a revêtu des habits de fête en l'honneur du souverain pontife, est vêtue à la hussarde.

La maison Pecci peut passer pour un palais. Léon XIII appartient à une famille d'ancienne noblesse, venue de Siene au quinzième siècle.

II

Le pape a trois frères, dont un qui fut jésuite jusqu'en 1848, est maintenant un simple prêtre. Léon XIII n'est revenu qu'une fois à Carpinetto, en 1856, après sa promotion au cardinalat. La famille Pecci, qui possède un patrimoine d'un demi-million, passe à Rome une partie de l'année ; elle est pourtant à Carpinetto en ce moment ; mais il m'a été néanmoins permis de visiter l'intérieur de la maison.

L'appartement de Léon XIII, situé au premier étage, est meublé dans le vieux style, avec une certaine richesse, mais sans confort. Il n'est sans doute pas visité souvent, car on sent en y

entrant cette odeur de renfermé et de moisi, propre aux appartements inhabités.

Dans l'antichambre se trouvent un portrait de Pie VI et quelques estampes. Au salon sont les portraits de famille parmi lesquels je remarque celui du nouveau pape en costume de cardinal. La figure un peu efféminée est jeune, souriante, et d'une beauté frappante. En vieillissant, les traits se sont accentués, mais ont gardé toujours cet air aimable qui rend le nouveau pontife si sympathique à tous ceux qui le connaissent. Le père du pape est là en uniforme de colonel français, honoraire, ainsi que sa mère, née Proserpi, une belle figure de patricienne.

Dans la chambre à coucher il y a un modeste lit de fer, mal garni, à la tête duquel est un crucifix en argent sur fond rouge.

Tout à côté, une petite chapelle de famille, comme il y en a beaucoup dans les nobles maisons italiennes. Le cardinal Pecci y a dit la messe pendant son séjour. Au second étage sont des chambres à coucher qui n'ont rien de remarquable.

Dans l'église des Capucins où sont les tombeaux de la famille Pecci, j'ai pu relever les armes de Léon XIII ; elles se composent d'un cyprès, d'une barre, de deux lys, de six roses et d'une comète sur champ d'azur.

Carpinetto est en liesse ; tous les habitants ont gardé un charmant souvenir du pape ; on se souvient de ses manières affables, et les anciens de la bourgade se plaisent à raconter les exploits du cardinal Pecci. Il paraît que dans sa jeunesse, et une fois dans ses montagnes, le pape Léon XIII était un chasseur passionné.

III.

Le jeune Pecci reçut au baptême le nom de Joachim. Il ne tarda pas à donner des signes d'une intelligence précoce, d'un caractère ferme et d'une grande vivacité d'esprit. Entré de bonne heure au collège romain il s'y distingua parmi les plus studieux et les plus doctes. Sa piété grandissait avec sa science ; on remarquait déjà en lui ces mœurs graves et austères que le plus léger soupçon n'effleurera jamais.

Grégoire XVI qui se connaissait en

homme, prit monsignor Pecci en grande estime. Il le nomma successivement délégué à Bénévent, à Spolète et à Pérouse.

Dans ces différents postes le futur pape montra un caractère mélangé de douceur et de fermeté. Quant à sa capacité, elle était capable de conduire un grand royaume. Il y eut un moment, à Pérouse, où, au moment de son administration, les prisons se trouvèrent vides. A trente-trois ans, le gouverneur de Pérouse fut sacré archevêque de Damiette (Egypte) et envoyé comme nonce à Bruxelles. Ce départ consterna les habitants de la ville et de la province de Pérouse.

IV.

Monseigneur Pecci s'acquittait beaucoup d'estime et de crédit à la cour belge et dans tous les rangs de la société. Le roi Léopold, qui était le bon sens en personne, l'honorait de sa confiance et le consultait souvent. Aussi, lorsque pour des raisons de santé le nonce eut demandé son rappel, le roi de Belgique en eut un véritable chagrin. Il lui conféra le grand cordon de son ordre et le chargea, pour le pape Grégoire XVI, d'un pli cacheté.

—Sire, dit le prélat, mon dessein est de visiter et d'étudier avant de rentrer à Rome, une partie de l'Europe ; je ne pourrai donc remettre de quelque temps le pli que Votre Majesté me confie.

—Cela ne fait rien, monseigneur, répondit le roi ; prenez toujours ce papier ; il suffira que vous le remettiez vous-même à Sa Sainteté quand vous serez arrivé à Rome.

Le pli n'était autre qu'une demande instante adressée par le roi des Belges pour que le pape voulut bien nommer cardinal monseigneur Pecci.

En même temps, le siège archiepiscopal de Pérouse étant venu à vaquer, les habitants de cette province écrivirent à Rome ; ils demandèrent pour évêque leur ancien gouverneur.

Monseigneur Pecci fut préconisé archevêque de Pérouse dans le Consistoire du 19 janvier 1846, et créé en même temps cardinal *in petto*. Grégoire XVI mourut cette année même, laissant à son successeur le soin de rendre publique la nomination du nouveau cardinal. Cette publication se fit le 19 décembre 1853.

Rien n'était plus édifiant que la vie menée par le cardinal archevêque de Pérouse. Levé dès l'aurore il disait la messe, après laquelle il se livrait soit aux travaux de l'administration, soit à l'étude.

Sa sobriété était extrême. Il ne faisait guère qu'un seul repas par jour, vers une heure. Ce repas était composé de pâtes bouillies, d'un peu de viande, de légumes et de fromages fabriqués à Carpinetto.

Léon XIII a conservé ce régime sur le trône pontifical.

V.

Peu après la nomination du cardinal Pecci à la papauté on écrivait de Rome au journal *l'Univers* :

“Vous avez déjà dit que monseigneur Pecci jouissait à Pérouse d'une haute considération, et qu'il était également vénéré du clergé et des fidèles. Il convient d'ajouter que grâce à sa rare intelligence et à sa féconde impulsion, les études ecclésiastiques furent dès lors poussées dans son diocèse avec une activité sans égale. Homme de doctrine et d'action, le cardinal Pecci s'est montré partout ferme et calme, digne et bienveillant. Il a adressé à son peuple plusieurs lettres pastorales qui témoignent de sa science, de son courage et de sa piété. Au moment de l'invasion piémontaise il protesta énergiquement sous la forme d'une adresse envoyée à Pie IX.”

VI.

Ce fut le 20 février 1878, au troisième tour de scrutin, et le second jour de l'entrée définitive dans le conclave que le cardinal Pecci fut élu.

Dans cette chapelle sixtine où l'art humain a produit ses plus étonnants chefs-d'œuvre, soixante cardinaux se dirigèrent un à un et processionnellement vers l'autel sur lequel était placée un grand calice. Arrivé en face de cette urne électorale la plus indépendante et la plus éclairée, qui fut jamais, et à laquelle tant d'autres ressemblent si peu, chaque cardinal, tenant son bulletin à la main, prononça à haute voix ce serment solennel :

“Je jure devant Dieu qui doit me juger que j'ai nommé dans mon bulletin celui que, dans mon âme et cons-

cience, je crois être le plus digne de la tiare."

Au dépouillement du scrutin quarante-quatre voix furent comptés en faveur du cardinal Pecci. La majorité nécessaire étant de quarante, c'était quatre voix de plus qu'il n'en fallait, tous les cardinaux se levèrent alors pour confirmer leur suffrage à l'élu ou pour le lui donner, de sorte que l'élection fut faite avec l'assentiment de tous.

Le cardinal-doyen dit alors à l'élu :

— Acceptez-vous votre élection au souverain pontificat ?

— Je ne suis pas digne d'une si haute charge, fut-il répondu ; mais puisque tous les cardinaux sont d'accord, je me sou mets à la volonté de Dieu.

— Quel nom voulez-vous prendre ? ajouta le cardinal-doyen.

— Je désire m'appeler Léon XIII en mémoire du pape Léon XII.

Le nouvel élu revêtit alors les vêtements pontificaux dans la sacristie, puis rentrant dans la chapelle il donna la bénédiction papale sur son passage et reçut la première adoration des cardinaux qui lui baisèrent la main.

N'oublions pas un important détail : à peine Léon XIII eut-il reçu l'hommage des cardinaux, que le cardinal Guibert, archevêque de Paris, se leva au milieu de l'auguste assemblée et demanda la bénédiction du pape, pour lui, pour son diocèse et pour la France entière.

Le pape accorda cette triple bénédiction en ajoutant :

— J'aime beaucoup la France ; je connais son grand cœur et son dévouement à l'Église.

Le même jour, à quatre heures, une foule immense remplissait anxieuse la basilique de saint Pierre et l'immense place qui lui sert de portique. Le pape donnerait-il la bénédiction de la loge extérieure ou seulement dans l'intérieur du temple ? Cette question, petite en apparence, était grosse de conséquences. Depuis l'occupation piémontaise, Pie IX avait cru que le soin de sa dignité, et l'obligation de sauvegarder ses droits pour l'avenir lui interdisaient toute apparition en public, tout acte en dehors de l'enceinte du Vatican. Son successeur penserait-il de même ? La réponse ne se fit pas attendre.

À quatre heures un quart, le nou-

veau pape, précédé de la croix, assisté de deux cardinaux-diacres, suivi de la plupart des membres du sa é-collège, revêtu de la soutane blanche, se montrait à la tribune intérieure, restant dans la royale prison, ne descendant même point dans la basilique.

A ce moment s'éleva un long frémissement, et le bruit aussitôt étouffé de trente mille poitrines haletantes, prêtes à crier, malgré la sainteté du lieu, pour témoigner de leur joie débordante. Cependant le pape, à genoux, récitait les prières ordonnées par le rituel. Ces prières achevées, il se tint debout, et au milieu du silence qui peu à peu s'était fait, ouvrit les bras, les éleva vers le ciel et traçant sur la foule prosternée un large signe de croix, il lui donna sa première bénédiction solennelle.

JEAN GRANGE.

Galerie des Femmes Célèbres.

Mlle. EULALIE PETIT

DIRECTRICE DE

L'Asile des Orphelins Catholiques de Montréal.

I.

ANS la nuit du 17 au 18 Septembre 1869, Montréal a vu s'éteindre une bien noble existence, et a perdu une femme véritablement forte et vertueuse dans la personne de Mademoiselle EULALIE PETIT, (*) Directrice de l'Asile des Orphelins Catholiques.

Le bruit ne s'est point fait autour de son nom, mais sa mémoire est restée en bénédiction auprès de tous ceux qui l'ont connue. Elle a passé en faisant le bien, et sa vie modeste ne souffre

(*) Eulalie Petit était née le 4 février 1819, à la Côte Visitation, d'une honnête famille de cultivateurs. Sa mère Catherine Labelle mourut du choléra en 1832.

d'autre éloge, que le simple récit de ses vertus et de ses œuvres.

Enfant, à l'école, elle fut un modèle de docilité, d'obéissance, d'assiduité, de fidélité à tous ses devoirs.

Elle avait le sens intime du bien ; tout ce qui était mal la faisait souffrir ; voyait-elle quelque compagne se mettre en colère, se livrer à quelqu'autre défaut, elle s'en affligeait et parfois jusqu'à verser des larmes.

Si quelqu'une de ses sœurs tombait dans quelque impatience, se livrait à de légers murmures, "ma sœur, lui disait Eulalie d'un ton plein de bonté, à quoi sert de t'impatiser et de murmurer ! offre donc plutôt cette contradiction au bon Dieu, et tu seras bien plus contente."

C'était chose admirable de voir avec quel courage cette jeune fille satisfaisait dès lors aux conseils de la piété. Chaque matin, hiver comme été, que le temps fut beau, qu'il fut mauvais, elle se levait à cinq heures, afin d'avoir le bonheur d'assister à la première messe de la paroisse, et elle a conservé cette sainte habitude jusqu'à ses dernières années, tant que ses infirmités le lui permirent, et ce fut une grande privation lorsqu'il fallut l'interrompre.

Elle entra de bonne heure dans la Congrégation Externe de Notre-Dame de la Victoire ; là surtout, elle puisa ce caractère de piété simple, solide et éclairée qui la distinguait : elle avait de si beaux exemples sous les yeux !

C'est en effet l'éloge de cette Association de s'être maintenue avec une grande fidélité et une grande ferveur dans l'esprit de religion et de piété qu'elle a reçue de la vénérable Sœur Bourgeois. La vie de ces filles modestes, qui s'écoule sans bruit, et toute consacrée aux bonnes œuvres, autour des autels, dans les asiles de charité, auprès des familles délaissées, près du lit des mourants, partout où il y a du bien à faire. Sans se prévaloir de leurs services, elles sont toujours prêtes à faire du bien. On serait étonné si l'on pouvait trouver le chiffre des sommes qu'elles distribuent pour le soulagement de toutes les indigences. Elles ne sont pas riches, où trouvent-elles tant de ressources ? Elles épargnent, elles ne changent pas de modes à chaque saison, elles s'oublient, et voilà pourquoi elles ont toujours à donner aux pauvres.

Les filles de dévouement, comme Mlle. Eulalie, n'y sont pas rares, nous en pourrions nommer bon nombre, et le monde ne les connaît pas toutes. Là, vous trouverez le type véritable de la femme forte, laborieuse, humble et véritablement pieuse, la femme de sacrifice et de dévouement ; car cette Congrégation de la Sœur Bourgeois, sous la direction séculaire de ses filles, a conservé toute la simplicité de sa première origine, tout le parfum des vertus héroïques de ses premiers jours.

Le temps était venu de penser à l'avenir, et Mlle Eulalie se sentait le désir de se sacrifier pour Dieu ; mais où aller frapper ! Le rayon divin de la vocation n'avait pas encore brillé à ses yeux, elle était anxieuse, mais elle pria, et la lumière ne pouvait tarder à se faire.

Un jour elle part, sous l'empire de cette pensée de sacrifice, conduite sans doute par la main invisible de Dieu. Sur sa route, elle rencontre une vieille chapelle, une relique des pauvres Recollets. Tout-à-côté, adossé à la chapelle, derrière une petite grille en bois, au delà d'un petit parterre, se cache dans les vieux arbres une modeste demeure. C'est un refuge de charité ; au front de cette pauvre maison on lit ces quatre mots :

ASILE DES ORPHELINS CATHOLIQUES.

C'est la pieuse famille Cotté qui, après le choléra de 1832, fonda cette maison pour y recueillir les orphelins (1). Mme la baronne de Longueuil en fut la première présidente (2). Le nombre des dames de charité qui soutiennent cet asile est d'environ 75.

La généreuse fille s'arrêta devant cette maison, ce nom d'orphelins remuait son cœur. Elle qui aimait tant sa mère, qui n'avait pas d'autre trésor sur la terre, les trouva bien malheureux, ces pauvres enfants, qui n'ont plus d'ange visible sur la terre pour guider leurs premiers pas dans la vie.

Une impulsion secrète la pousse vers cette maison, "moi aussi, dit-elle, je

(1) Madame Angélique Blondeau, veuve de Mr. Gabriel Cotté, qui décéda à Montréal le 3 février 1837, à l'âge de 82 ans.

(2) La seconde présidente fut M^{me} Denis Benj. Viger ; la 3^{ème} M^{me} C. S. Cherrier, la 4^{ème} est M^{me} Tanc. Bouthillier. (1869).

leur porterai quelque consolation, j'esuierai leurs larmes, je serai leur sœur, je serai la mère de ces pauvres délaissés." Elle franchit la barrière, elle frappa ; on l'accueille, elle a trouvé le lieu de son repos et la fin de ses inquiétudes.

Elle se met aussitôt à l'ouvrage, le travail est dur et pénible, rebutant quelquefois ; la peine est grande, mais l'esprit de sacrifices soutient la faiblesse contre toutes les répugnances de la nature.

Bientôt ce n'est plus une aide que Mme. Chalifoux possède auprès d'elle, c'est une enfant d'élite qu'elle aime comme sa fille, c'est une amie avec laquelle elle partage ses tristesses et ses joies.

Une amie, qui, dans la maladie terrible qui doit l'emporter, devient sa garde-malade, une vraie sœur de charité, qui veille nuit et jour près de son lit, qui met toutes les industries de sa piété filiale à deviner ses désirs, à lui procurer tous les soulagements.

Une amie qui soigne sa petite famille avec le même zèle qu'elle a déployé elle-même pendant de longues années ; entre les bras de laquelle elle meurt en paix, lui confiant ses chers enfants qu'elle est assurée de ne point laisser une seconde fois orphelins.

Une amie enfin, qui la pleurera après sa mort avec d'abondantes larmes, qui ne l'oubliera pas, et qui n'en parlera jamais qu'avec cette tendresse que la meilleure des filles porte à une mère tendrement aimée.

Plus que personne, en effet, Mlle. Eulalie eut la mémoire du cœur, elle voua une profonde reconnaissance à toutes les personnes qui s'intéressèrent à elle et plus tard à son œuvre, à toutes les Dames patronesses, aux familles Cotté, Quesnel, Laframboise, etc., etc., au Séminaire de Saint Sulpice, aux prêtres qui furent chapelains aux Récollets, à M. Roupe, à M. Prévost, à M. Perrault, qu'elle pleura à leur mort comme si dans chacun d'eux elle avait perdu un père.

II.

Il y avait douze ans que Mlle Eulalie était au service des Orphelins, lorsque la mort de Mme Chalifoux l'appela à prendre la direction de l'Asile. Personne n'était mieux préparée à

cette œuvre difficile, elle avait la charité du cœur, l'expérience de la pratique ; dans sa nouvelle position elle put déployer les riches qualités dont le Ciel l'avait dotée.

Son dévouement grandit à la hauteur des nouvelles obligations qu'elle venait de contracter. De ce jour elle s'oublia complètement et ne pensa plus qu'à sa petite famille ; elle ne ménagea ni son travail, ni ses veilles, ni ses inquiétudes, ni sa santé, ni sa vie.

Avant tout elle forma ces jeunes enfants à la piété et au travail ; on a plus d'une fois admiré leur tenue au chœur de la paroisse et dans les cérémonies de l'église ; ils le devaient à l'esprit de religion dont ils étaient pénétrés.

Jamais ils ne demeuraient oisifs à la maison ; s'ils ne travaillaient pas, ils jouaient sous les yeux de leur Directrice qui ne les perdait jamais de vue. La correction était toute maternelle ; presque jamais de punitions corporelles, mais quand elle avait à se plaindre de la conduite d'un enfant, elle prenait un air plus triste, elle le reléguait dans quelque coin de la salle commune, lui imposait quelque légère privation, ou le retenait à la maison les jours de congé ; c'en était assez pour retenir les plus mutins, car ils savaient qu'elle ne répétait pas un ordre deux fois, et que toute résistance était inutile. Elle conduisait ainsi et formait ces pauvres orphelins avec fermeté, mais aussi avec toute la tendresse d'une mère. et les enfants eussent passé par le feu pour lui plaire.

Elle ne négligeait aucun détail pour leur procurer tout ce qui pourrait contribuer à leur bien-être. Elle avait soin de tout ce qui leur appartenait, lit, vêtements, livres et cahiers d'école. Dans la maison régnait un ordre parfait, une exquise propreté, et ce n'était pas chose facile dans cette vieille demeure de la rue Notre-Dame,—basse, obscure, toute lézardée et suintante d'humidité à tous les changements de temps. Malgré la médiocrité de ses ressources, malgré l'économie de ses dépenses, rien ne manquait aux enfants, habits d'hiver, habits d'été, habits pour les jeux et les récréations, ils étaient mieux pourvus que bien des enfants de familles plus à l'aise ; et jamais nous n'avons vu, dans aucun

orphelinat, d'enfants mieux tenus et jouissant d'une santé meilleure.

On se demandait quelquefois comment avec des si modiques ressources, elle pouvait pourvoir à tout : c'était le secret de son esprit d'ordre et de son industrie. Dans cette maison rien ne se perdait. La Directrice trouvait le moyen d'utiliser tout ce qu'on lui offrait ; on hésitait quelquefois, tant les objets paraissaient de peu de valeur, " ne craignez pas, monsieur, disait-elle, il y a tout moyen d'utiliser."

C'était encore le résultat du soin qu'elle prenait de former toutes les filles qui entraient au service de la maison, ne se contentant pas de leur donner ses ordres, ne s'en remettant pas pour leur exécution à leur adresse et à leur fidélité, mais les suivant dans tous les détails et cependant avec tant de tact, de ménagement, de bonté que loin d'en être mortifiées, elles n'en étaient que plus dévouées à l'œuvre et ne la quittaient qu'en pleurant, après y avoir été employées quelquefois pendant plus de dix à quinze années.

On retrouvait le même tact, et avec une plus grande délicatesse encore, dans ses rapports avec les Dames charitables, qui chaque semaine, venaient travailler pour les Orphelins ; sa réserve, sa vertu, leur inspiraient un respect que ne leur eussent peut-être pas inspiré son âge et sa naissance.

Et qui n'eut pas été pénétré de vénération pour ce dévouement sans borne que Mlle. Eulalie témoignait avec tant de courage et de persévérance, avec une si parfaite égalité de vertu et de caractère, avec une si grande élévation de charité, à tous ces pauvres petits orphelins ! *Mère* jusqu'au plus intime de l'âme, non contente des peines du présent, elle s'inquiétait de l'avenir, et après les avoir placés convenablement, à la campagne plutôt qu'à la ville, elle les suivait encore longtemps de son regard maternel, s'intéressant à leurs travaux, à leur succès, les aidant de ses conseils et de sa charité dans leurs difficultés.

Elle les aimait tous ses Orphelins, et tous également ; ils ne se sont jamais aperçu d'aucune préférence, si ce n'est pour ceux qui étaient souffrants et malades. Elle les suivait avec une si vigilante tendresse que, la nuit, le moindre bruit, la moindre plainte, la tenait en éveil ; aussitôt elle se levait,

elle accourait auprès de l'enfant pour lui procurer quelque soulagement ou le consoler, et quand elle ne pouvait le faire, elle y envoyait une autre à sa place.

Le mal devenait-il sérieux, obligeait-il de transporter l'enfant à l'Hôtel-Dieu, elle le visitait plusieurs fois chaque semaine, et toujours portant avec elle quelques-unes de ces petites douceurs qu'elle savait être agréables aux enfants.

Les contradictions du dehors sont souvent venues se mêler à ces sollicitudes intérieures, mais ni la malveillance, ni la calomnie, n'ont pu altérer un instant sa patience et sa charité. Elle les sentait vivement, mais elle ne s'en plaignait pas ; si la calomnie n'attaquait que ses talents, elle en plaisantait gaiement, mais si elle s'attaquait à sa vertu, oh ! alors, confiante en son innocence, elle se réfugiait dans la prière, et n'employait pour la repousser d'autres armes que ses sanglots et ses larmes.

Pendant seize ans elle a exercé ce magnifique apostolat de la charité auprès des Orphelins ; elle en a fait de bons cultivateurs, de bons ouvriers, des hommes respectables dans des professions diverses, elle a même joui du bonheur de former un excellent ecclésiastique.

On les a vu réunis autour de sa couche funèbre, à ses derniers instants ; tous aujourd'hui la pleurent et bénissent son nom en se rappelant les jours heureux qu'ils ont passés sous sa surveillance maternelle dans la petite maison des Récollets.

" Oh que j'aime, nous écrit l'un deux, à me rappeler ces beaux jours d'enfance où nous la voyions au milieu de nous, chantant les cantiques du bon Dieu, ou nous racontant quelque légende merveilleuse, quelque trait édifiant de la vie des saints ; et développant dans nos jeunes cœurs les germes de la piété ! Nous, enfants, nous demeurions suspendus à ses lèvres, nous l'écoutions avec bonheur, nos cœurs étaient à l'aise, nos âmes étaient heureuses, elles respiraient la paix ; nous n'étions plus orphelins !... Mon Dieu ! ces jours ont passé vite !... mais le nom de cette tendre mère est gravé en lettres d'or au plus intime de nos cœurs."

III.

Quelques années après avoir été chargée de la direction des Orphelins, Mlle. Eulalie fut frappée d'un mal qui devait la faire longtemps souffrir, sans cependant lui faire négliger aucun de ses devoirs, sans ralentir son zèle en aucune manière.

Elle supporta cette infirmité de grand cœur, et avec un courage et une résignation qui témoignaient d'une haute vertu.

An milieu des plus grandes souffrances, elle fut assez maîtresse d'elle-même pour conserver cette douceur, ce calme, cette égalité de caractère que l'on avait admirés en elle, pendant qu'elle jouissait d'une meilleure santé.

Elle voyait croître ses infirmités et ses souffrances sans alarme ; elle ne voulait pas en demander la guérison, et si on lui demandait si la longueur de cet état de souffrance ne la jetait pas parfois dans le découragement : " Oh non, répondait-elle, il y a douze ans que je souffre, mais je ne m'en suis jamais plaint. Je souffre, mais je l'ai voulu. Avant que je fusse malade, j'étais affligée de peines intérieures que je ne pouvais plus supporter ; j'ai demandé à Dieu de changer cette peine en infirmités corporelles, celle qu'il voudrait : et le bon Dieu qui ne m'a jamais rien refusé, m'a accordé aussi cette grâce. Dès lors je suis devenue infirme, et depuis j'ai toujours souffert : et Dieu a été encore assez bon pour que je ne fusse pas contrainte d'abandonner les Orphelins, car cette peine, je ne sais si j'aurais pu la supporter. Je ne demande donc pas ma guérison, et dans toutes ces nevaines que l'on a faites à différentes reprises, je n'ai demandé que la résignation à la sainte volonté de Dieu. "

Cette pensée des Orphelins dont nous la voyons préoccupée ne la quitta qu'avec la vie.

Elle venait de recevoir les saintes Onctions ; à cette nouvelle une foule de personnes—qui lui étaient attachées—se présentèrent pour lui dire un dernier adieu ; il lui était impossible, dans cette extrémité, de pouvoir recevoir ces personnes ; alors pour ne point les contrister, et pour être en même temps utile à ses enfants, elle fit prier—chaque Dame qui se présen-

tait—de se charger de quelque travail pour les Orphelins ; toutes se retirèrent heureuses, édifiées, et les orphelins dans le besoin se trouvèrent pourvus avant la fin de la semaine. A l'exemple du divin Maître, elles les aima jusqu'à la fin et ne les oublia pas dans les bras même de la mort.

Elle eut pendant sa maladie le bonheur de communier chaque semaine, et chaque fois elle reçut son Dieu avec une piété vraiment angélique : quand elle sentit qu'elle allait le recevoir pour la dernière fois, elle fit appeler auprès d'elle toute sa petite famille éplorée, et lorsque le Dieu de charité reposa sur son cœur, elle appela ses compagnes, les embrassa une dernière fois en leur demandant pardon des peines qu'elle aurait pu leur causer ; puis se levant à demi et s'adressant aux Orphelins, elle leur annonça sa fin prochaine, leur parla de Dieu, de sa bonté ; leur recommanda l'obéissance, la reconnaissance envers leurs bienfaiteurs, la soumission à celle qui prendrait sa place, les conjurant de conserver entre eux la même charité qui avait toujours régné dans la maison.

Tous les assistants fondaient en larmes ; bientôt après, elle s'affaissa et entrant dans une courte et douce agonie, elle rendit son âme à son Créateur et alla recevoir la récompense promise aux bons et fidèles serviteurs.

Les obsèques se firent avec simplicité, mais il y régnait un parfum de piété qui n'est pas ordinaire ; on assistait au triomphe d'une prédestinée. A l'orgue le chœur des enfants des frères, au chœur les Orphelins de l'Hôtel-Dieu, M. le Supérieur du Séminaire entouré d'un grand nombre de ses vénérables confrères ; dans la nef, les Demoiselles de la Congrégation de Notre-Dame-de-la-Victoire, les Dames patronesses de l'Asile ; les orphelins de l'Asile, et ceux établis en ville qu'elle avait élevés, plusieurs personnes de distinction ; toute cette assistance était là pour témoigner de l'admiration, du respect, de la vénération, qu'inspirent à toute âme élevée la vertu, le dévouement et la sainteté.

L. G.

Bibliographie.

UNE FLEUR DU CARMEL.



EL est le titre d'un livre récemment édité que nous recommandons aux familles et surtout aux jeunes personnes chrétiennes. Beaucoup de lecteurs pieux et éclairés se plaignent avec raison de la déplorable insignifiance qui caractérise la plupart des ouvrages mis de nos jours entre les mains de la jeunesse. Ces fades productions, qui tiennent de l'historiette ou du roman, ont au moins le défaut d'exalter l'imagination sans profit pour l'esprit et pour le cœur ; aussi faut-il savoir gré aux écrivains qui vont puiser leurs aspirations à des sources plus élevées et surtout plus vraies. Offrir à l'émulation des modèles vivants, donner le spectacle de vertus pratiques sous nos yeux, faire mouvoir et parler la réalité elle-même, c'est, à notre sens, le vrai mérite de l'historien moralisateur, et c'est ce qu'à voulu faire le R. Père Braün en donnant au public la vie d'Hermine Frémont, la première carmélite canadienne.

Cette vie si pure, si touchante, si héroïque, si courte, hélas ! devait, ce semble, rester à jamais ensevelie dans le secret du foyer domestique et dans l'ombre du cloître ; l'œuvre mystérieuse de l'appel divin et le travail caché de la grâce qui préparaient la mère et la fille à l'héroïque sacrifice de la séparation, les lettres si émouvantes dans lesquelles la jeune Hermine révèle à sa mère et au guide de sa conscience tous les trésors d'une âme embrasée de l'amour de Dieu et d'un cœur tout rempli de tendresse filiale, tous ces secrets ne devaient être connus que de Dieu seul. Un sage religieux a pensé qu'il y aurait avantage pour le monde à les connaître et à les méditer.

Béniissons donc la main pieuse qui a soulevé un coin du voile derrière lequel l'humble vie d'Hermine s'écoulait en silence, qui nous montre la jeune Canadienne, chrétienne fervente, modèle de toutes les vertus,

prête à tous les sacrifices, jusqu'à s'arracher des bras maternels pour traverser seule l'Océan dès que le Maître eût parlé, afin de venir demander au Carmel ses pénitences et ses joies austères.

Livre attachant, quoique sérieux, le travail du Père Braün a encore ce grand mérite à nos yeux d'offrir le spectacle de la sainteté douce, aimable, attrayante. Que de fois, en effet, étudiant la vie des saints et assistant à ces luttes terribles, à ces sacrifices sur-humain, à ces élans sublimes de l'âme vers les sommets de la perfection des lecteurs, même pieux, sentant leur faiblesse, ont repoussé le livre avec découragement. Ici, rien de pareil n'est à craindre. L'exemple d'Hermine, si simple dans sa douce sainteté, est propre à encourager les cœurs les plus faibles et à exciter l'émulation des âmes les plus humbles.

La vie, les pratiques, les vertus du Carmel se font aussi connaître à nous de la façon la plus attachante, dans l'œuvre du Père Braün : peut être bien des préventions s'évanouiront-elles, grâce aux lumières que l'historien jette à pleines mains sur ces secrets de la vie monastique, et effrayants de loin... si touchants, si consolants, si admirables de près.

Le vœu le plus ardent d'Hermine avait été la fondation du Carmel au Canada. Ce vœu, la jeune novice ne l'avait pas vu se réaliser, mais Dieu l'avait entendu. De cette maison de Reims où, en 1873, elle était venue se donner au Seigneur et mourir, une pieuse colonie n'a point tardé à partir vers cette contrée lointaine, sœur de notre France, et la dernière prière de la mourante n'a pas été vaine. Aujourd'hui les vertus du Carmel embellissent la patrie d'Hermine Frémont.

A. DE BATZ DE CUGNAC.

Annuaire de l'École de Médecine de Montréal.

Nous accusons réception de l'Annuaire de l'École de médecine et de Chirurgie de Montréal (Université Victoria) pour l'année 1878, fondée en 1843 et incorporée en 1845.

Cette brochure est très intéressante pour les élèves anciens et actuels de cette Université Canadienne.

Merci à qui de droit, pour l'envoi de cette importante brochure.

Collaboration.

CELEBRATION

DU

25^e ANNIVERSAIRE

DE L'A

Fondation de l'Institut Canadien-Français
d'Ottawa.

Notes Historiques sur l'Institut.

1852-1877.

(Suite.)

La ville elle-même se développait rapidement. Nos compatriotes tenaient à suivre la progression.

En 1853 se levait la première pelle-tée de terre pour placer les rails du chemin de fer qui vient de Prescott à Ottawa. Il était question de construire le chemin de fer de Bytown, St. André, St. Eustache et Montréal, celui qui vient d'être terminé jusqu'à Hull. La compagnie du chemin de fer de Bytown à Pembroke était incorporée, ainsi que celle de Vaudreuil et Bytown. Le parlement amendait l'acte d'incorporation du chemin de fer de Bytown à Brockville (le *Canada Central*). Une compagnie pour éclairer au gaz la ville de Bytown se mettait en opération. Il était sérieusement question d'élargir les canaux de l'Ottawa, afin de leur donner la capacité de ceux du St. Laurent. Le projet d'un canal pour racheter la chute des Chaudières paraissait sur le point de réussir.

Enfin, en 1854, la ville de Bytown est incorporée, devient une "Cité" sous le nom d'Ottawa. Sa population s'élevait à dix mille âmes, dont un tiers au moins de Canadiens.

En 1855, il se fit un mouvement dans la ville pour inviter le commandant Belvèse de la frégate française *La Capricieuse*, alors en rade de Québec, à visiter Ottawa, mais le conseil-de-ville ayant refusé de s'en occuper, l'Institut députa vers le commandant le Dr. Beaubien. Ce fut à la suite de cette démarche que le représentant de Sa Majesté l'empereur Napoléon III fut

reçu dans la future capitale du Canada.

Vers l'automne de la même année, M. Dawson Kerr, propriétaire du journal le *Railway Times*, imprima la constitution et les règlements alors en force dans "l'Institut Canadien-Français de la cité de l'Ottawa."

Nous étions devenus des *French-Canadians*.

Le 9 février suivant (1856) il fut décidé que la Constitution et les Règlements seraient enregistrés selon la loi, ce qui équivalait à un acte d'incorporation.

Dans l'en-tête de la copie de ces pièces déposée le 29 mars 1856, sous le numéro 9,606, au bureau du registrateur du comté de Carleton, on lit, "Patron : Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Eugène Guignes, Evêque d'Ottawa.— Fondé en 1852 par J. B. Turgeon, écr." La devise est : "Le travail triomphe de tout."

Cet enregistrement est en français, le seul acte du greffe écrit dans cette langue, paraît-il. On refusa d'abord de l'insérer, précisément à cause de cela ; l'honorable George-Etienne Cartier, alors secrétaire provincial pour le Bas-Canada donna l'ordre formel de l'accepter tel qu'il était.

La Constitution renferme vingt-deux articles dont voici le résumé :

Nom : Institut Canadien-français de la cité de l'Ottawa. (1)—But : Union, instruction mutuelle, progrès général. Une réunion par semaine pour discuter. Une salle de lecture. Une bibliothèque. Nombre indéterminé de membres actifs et de membres correspondants. Membres actifs : l'origine canadienne-française est de rigueur.—Membres correspondants : étrangers à la ville qui désirent contribuer aux travaux de l'Institut par des communications littéraires et scientifiques.—Membres actifs présents aux séances ont voix délibérative. Seules les membres actifs peuvent être élus aux charges.—Ils paient une contribution.—Officiers : Président, deux V.-Présidents, Sect.-archiviste, Sect.-corres., Trésorier, Bibliothécaire. Six membres sont adjoints pour former le comité de régie.—Elections : deux fois l'an ; scrutin secret ;

(1) Le 21 novembre 1856, au registre on lit pour la première fois : "Institut Canadien-Français de la cité des Ontaouais." Un peu plus loin : "de la cité d'Ottawa."

majorité absolue ; excepté le trésorier et le bibliothécaire, les officiers ne peuvent être en charge plus de deux semestres.—Le président ne vote que dans le cas d'une division égale de part et d'autre.—Absence des trois présidents : on en élit un pour la séance.—Le Secrét.-archiviste tient le registre, la liste des membres et est secrétaire du comité de régie.—Le Secrét.-correspondant, fait, sous la direction du comité de régie, la correspondance ; à son défaut, le secr.-archiviste.—Le Trésorier perçoit les fonds et les tient à la disposition du comité de régie ; soumet mensuellement un état des recettes et dépenses ; fait rapport le jour des élections semestrielles.—Le bibliothécaire a aussi la charge de la chambre de lecture ; il accuse réception des livres, en tient un catalogue et fait rapport chaque semestre.—Le comité de régie à toute l'administration de l'Institut ; siège tous les quinze jours ; tient minutes de ses procédés et fait rapport chaque mois ; il y a appel de ses décisions à l'Institut.—Les membres de l'Institut ou du comité de régie doivent garder le secret des transactions.—Les rapports sont couchés par écrit. Tous les procédés sont en français.—La fête patronale est celle de la St. Jean-Baptiste.—L'Institut ne pourra se dissoudre que du consentement unanime des neuf dixième des membres actifs.—Les membres honoraires : peuvent être de toute origine ; ils n'ont aucun privilège quelconque.—Motion pour altérer ou suspendre la constitution : lue au commencement du semestre ; affichée un mois ; votée par les trois quarts des membres actifs présents à une assemblée de pas moins de cinquante membres.

Règlement :—Séance le jeudi soir.—Quorum : dix membres actifs.—On procède dès qu'un quorum est formé.—*Ordre du jour* : Lecture des minutes de la dernière séance. Lecture, essai, déclamation ou autre. Discussion du jour, dont avis aura été donné. Proposition, choix d'essai ou sujet de lecture. Lecture des rapports. Seconde lecture et considération de rapports ou proposition, reçus ou référés dans les séances précédentes.

Valeurs que possède l'Institut, à la date du 9 février 1856 :

Loyer de la chambre, par an.....	£ 25	0	0
59 volumes de littérature anglaise.....	15	5	3
82 " " française.....	27	17	0
3 fauteuils et 15 chaises à bras.....	5	6	3
4 pupitres.....	4	0	0
28 bancs, une table pour les journaux...	23	15	0
2 tables, une armoire vitrée, un corps de bibliothèque.....	6	10	0
1 boîte pour le scrutin, 2 lustres for-blanc.....	1	10	0
1 poêle, 47 teilles tuyaux, 1 gallows pipe.....	4	7	3
3 paires chandeliers, 5 cadres avec gravures.....	12	10	0
2.....	10	0	0
Miscellanées.....	1	0	0
	£137	0	9

Les officiers étaient :

J. D. Bourgeois, *Président*.

Pierre Dufour, 1er *Vice-Président*.

Pierre Chenet, 2me *Vice-Président*.

Louis Duhamel, *Secrétaire-Archiviste*.

François H. P. Desloges, *Secrétaire-Correspondant*.

Pierre Marier, *Trésorier*.

Geo. L. P. Carrière, *Bibliothécaire*.

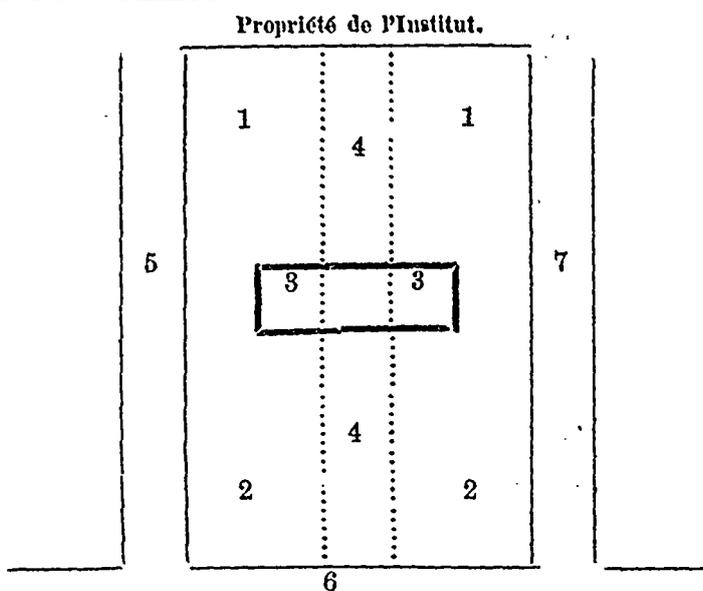
Comité de Régie : J. B. Turgeon, Antoine Champagne, Augustin Roy, Charles H. Carrière, J. Bte. Richer, Charles Aumond.

Depuis un certain temps, les promoteurs de l'Institut songeaient à obtenir un terrain sur lequel ils se proposaient de bâtir un édifice approprié à ses besoins. Ce projet réussit en 1856, de la manière suivante :

Le 11 août, Richard William Scott achète de James Goodwin, au prix de cent louis, la moitié ouest du lot No. 2, côté sud de la rue Park, qui avait formé partie des terrains de l'artillerie. Le 30 août, M. Scott, vend à l'Institut, au prix de cinq shellings.

Le 4 septembre, Peter Aiken Egleson vend à Pierre Marier, au prix de cent louis le " Villa lot No. 2," côté sud de la rue Park. Le lendemain, M. Marier passe son titre à l'Institut moyennant cinq shellings.

Ces pièces sont enregistrées au bureau du registrateur du comté de Carleton, sous la date du 9 septembre 1856, livre K, No. 3, pages 123-26, dossiers 10077, 10079, 10080.



1. Lot du gouvernement.
2. Lot Egleason.
3. L'Institut, en bois, 75 pieds de long.

4. Tracé de la rue Napoléon.
5. La rue Park.
6. La rue du Roi.
7. La ruelle McClaren.

Le front de cette propriété était sur le côté Est de la rue du Roi (*King*), en face de la rue de l'Eglise.

La rue du Roi était presque déserte. Les habitations ne s'étendaient pas si loin.

Le 30 octobre 1856, on voit par les délibérations que la bâtisse de l'Institut était assez avancée et que l'on songeait à quitter le marché By.

Le plus ancien registre qui nous reste de l'Institut commence à la date du 30 octobre 1856. Il y est fait mention de la pose de la pierre angulaire du nouvel édifice. Une annonce fut mise dans le *Citizen* et cent cinquante affiches, dans les deux langues, placardées par la ville. Malheureusement, au jour fixé, le lundi suivant, la pluie commença à tomber et continua plusieurs jours, rendant la rue King impraticable. La cérémonie n'eut jamais lieu. L'honorable R. W. Scott sut rappeler cette circonstance lorsque, vingt ans après, il assista à la pose de la pierre angulaire de l'édifice de la rue York.

À la même séance du 30 octobre, il fut décidé que les réunions où le public est admis se tiendraient régulièrement tous les quinze jours.

Ces séances publiques paraissent avoir été calquées sur un même modèle depuis la fondation de l'Institut jusqu'à ce jour. La pièce de résistance consis-

te en un ou deux discours, traitant de l'histoire du Canada, histoire étrangère, littérature en général, récits de voyage, etc. L'orateur lit quelques fois son œuvre, le plus souvent il parle sans manuscrit. Notons bien que ces "lectures" ou conférences, n'ont rien de commun avec le mode vulgaire des *penny readings* si en vogue dans Ontario, où celui qui a la parole se borne simplement à lire des passages d'auteurs célèbres, que tout le monde connaît. Les conférenciers de l'Institut se sont toujours piqués d'offrir à leurs auditeurs des productions du cru, et ce qui est assez remarquable, c'est que tous ont su répandre de l'intérêt sur les sujets qu'ils ont traités. Plusieurs ont atteint dans ce genre un degré d'adresse qui a lieu d'étonner quand on se figure, d'après le préjugé commun, que le mérite littéraire et les hautes études font tout le sel et la valeur de ces entretiens. Ce qui touche un public, surtout un public attaché à ses traditions religieuses et nationales, c'est l'examen sous toutes leurs faces, de ces mêmes traditions. Or, à Ottawa, ce précieux aliment, le sentiment national, existe vivace, et de plus, les auditeurs de l'Institut sont toujours les mêmes; c'est le groupe intelligent, la crème de notre population. Ce public, hommes, femmes,

jeunes filles, jeunes gens, peut être regardé comme formant partie de l'Institut.

Aux agréments de la parole, se joint le plaisir de la musique, dont les messieurs Marier, père et fils, ont été longtemps les principaux interprètes. Le chant a aussi sa place marqué sur tous les programmes. Bref, bon an, mal an, cinquante personnes au moins prennent part aux soirées, comme acteurs, orateurs, chanteurs, musiciens.

Nous savons déjà que les Canadiens d'Ottawa avaient à cœur de ne pas rester en arrière des Anglais, des Écossais et des Irlandais leurs concitoyens. Ils avaient formé diverses associations et s'occupaient de plusieurs questions importantes dans le moment.

Le 21 novembre, 1856, permission est donnée par l'Institut, au capitaine J. B. Turgeon d'exercer sa compagnie de volontaires dans la salle (du marché). En janvier, il obtient d'y déposer ses armes "dans la chambre du comité de régie."

À la même séance, M. Turgeon propose que l'Institut s'occupe de la question des écoles séparées; il fait un bon discours sur le sujet. C'est peut-être lui qui a le plus efficacement agité les esprits dans Ottawa et les environs pour la revendication de ce droit si légitime mais qu'il était si difficile de faire reconnaître dans le Haut-Canada.

(A continuer.)

LE LUXE.



On frémit devant les dépenses que coûte le luxe chez un grand nombre de familles! Le monde est ainsi fait qu'il ne juge de vos moyens que par le luxe que vous lui offrez, mais les esprits sérieux ne s'y trompent pas. Quelques faits vous prouveront que le luxe est un vice qui compromet l'avenir d'une multitude de familles. Un pauvre, par une rude journée d'hiver, frappe à la porte d'une maison pour obtenir quelques morceaux de bois; la maîtresse ouvre la porte et chasse le pauvre! Le soir cette dame paraît dans un bal avec

une toilette qui lui coûtait deux cents piastres. Une jeune femme chargée de neuf enfants, veuve depuis quelques semaines, se voit réduite à la misère la plus affreuse. Confiant la maison à l'aîné de ses enfants, le cœur gonflé par le chagrin, elle se dirige vers une demeure où le luxe triomphe de la gêne des temps. Elle pense, cette pauvre mère, que là, dans cette demeure, une autre mère comprendra sa triste position. Mais non. Une marâtre la met à la porte, l'insulte! Un homme fort riche ordonne à son domestique de chasser tous les pauvres de chez lui, tandis qu'il réunit souvent le soir ses amis pour boire du champagne!—Un autre individu, fatigué des pauvres qui frappent à sa porte décide de donner de la viande pourrie que son chien se refuserait à manger!—D'autres personnes s'amuse à faire causer le pauvre, à se faire compter ses misères, ses mille souffrances et le renvoient en lui disant: "Je n'ai rien à vous donner."—Voilà où le luxe conduit ces personnes sans cœur, sans charité. Aussi le châtement n'est jamais long à les atteindre. La faillite de celui-ci, la coquetterie de celle-là sont la punition méritée, et bien méritée, qu'elles reçoivent. Le luxe entraîne aux passions les plus coupables; personne n'est à l'abri des accidents qu'il provoque ni de la critique qu'il excite. Ceux qui sont riches peuvent certainement se donner du luxe sans jamais oublier d'être charitables; il y a beaucoup de gens riches et charitables, c'est vrai; mais combien on en compte qui mettent bien au-dessus des actes de la véritable charité tous les plaisirs que leur procure le luxe; ceux-là doivent être signalés à la vindicte publique. Lorsque nous voyons, nous assistons à toutes les misères qui fondent sur les familles, que nous considérons ces pauvres petits enfants, même au berceau, auxquels manque le plus strict nécessaire, comment ne pas condamner le luxe qui, après tout, représente une somptuosité excessive dans les habits, l'ameublement, les attelages, et que nous voyons cette fusion, cette superfluité ridicule chez bien des familles! Que celles-là modèrent leurs goûts, leurs passions; qu'elles fassent un retour sur elles-mêmes et qu'elles chassent de leur esprit ces tendances pernicieuses pour leur âme. Que dé-

sormais chacun renonce à ce luxe effréné et apporte dans son intérieur le bien-être seulement ; le surplus servira alors à soulager les malheureux, à consoler la misère.

MICROSCOPE.

Eglise du Sacré-cœur de Jésus, A ROME.



MON Emminence le cardinal R. Monaco La Valetta, vicaire général de S. S. Léon XIII, a adressé naguère à tous les évêques du monde catholique, sauf aux évêques de France (1), une lettre-circulaire pour les prier d'organiser des collectes en vue de contribuer à la construction d'une église à Rome dans le nouveau quartier de l'Esquilin. Cette église sera dédiée au Sacré-Cœur de Jésus et servira en même temps à éterniser la mémoire de Pie IX par un monument vraiment digne de ce grand pape.

Voici ce document :

« Illustre et Très Révérend Seigneur.

« A Rome, sur le mont Esquilin, a été bâti tout un nouveau quartier qui, jusqu'ici, ne possède aucun monument religieux, ce qui fait qu'une grande partie de ses habitants ne peuvent remplir leurs devoirs religieux sans de sérieuses difficultés. Pour remédier à cette situation, une église va être construite dans cette égion, avec la haute approbation de Sa Sainteté Léon XIII, et elle sera dédiée au Sacré-Cœur de Jésus. J'ai cru utile de confier à la Fédération des sociétés catholiques, à Rome, le soin de recueillir pour la construction de cette église nouvelle les pieuses offrandes de toutes les parties du monde catholiques, à l'exception toutefois des diocèses de France.

« C'est pourquoi j'ai l'honneur de transmettre à votre Révérence quelques feuilles imprimées et munies du sceau de la susdite Fédération, afin que vous daigniez, en vertu de votre autorité, faire recueillir parmi les fidèles confiés à vos soins, les offrandes en question. Comme il a été

(1) L'exception qui concerne les diocèses de France s'explique par la construction de l'église du Vœu national sur les buttes Montmartre, à Paris.

arrêté dans la suite que l'église que nous voulons bâtir en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, serait érigée à la mémoire du Souverain Pontife Pie IX, comme monument destiné à rappeler aux générations futures les vertus et les actes mémorables de ce grand Pape, je ne doute pas que Votre Révérence n'accorde volontiers toute sa faveur à cette œuvre et que les catholiques de votre diocèse n'y contribuent avec empressement par leurs offrandes, quelques minimes qu'elles soient.

« Me recommandant chaleureusement en N. S. J. C. à vos prières, je baise humblement la main à votre Révérence.

« Donnée à Rome, de notre résidence, le 1er août, fête de Saint-Pierre-aux-liens, 1878.

R. MONACO LA VALLETTA,

Card. vicaire.»

Aux Abonnés.

Avec la prochaine livraison du *Foyer Domestique*, le 1er décembre prochain, se terminera l'année d'abonnement pour 1878. Nous invitons ceux qui n'ont pas encore payé l'abonnement de l'année, et particulièrement ceux qui nous doivent des arrérages, à bien vouloir nous expédier, par lettre affranchie, leurs redevances, car nous avons grand besoin de fonds par le temps qui court, et l'on nous rendra un grand service en répondant immédiatement à notre appel.

Avec un peu de bonne volonté, il sera facile à chacun de former la petite somme que nous reclamons d'eux, lesquelles sommes formeront pour nous un montant fort élevé et capable de nous soutenir favorablement dans notre œuvre de sacrifices et de dévouement.

Nous tenons à rappeler aussi à tous les abonnés que l'époque du renouvellement de leur abonnement arrivera au 1er décembre prochain, pour l'année 1879, et que c'est durant le mois de décembre que devra se faire le paiement pour la prochaine année d'abonnement au *Foyer Domestique*, qui promet d'être plus intéressant que jamais par les travaux inédits qui y seront publiés.

Nécrologies.

MGR. DUPANLOUP,

Evêque d'Orléans.



Le télégraphe nous a appris la mort subite de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. C'est un grand deuil pour l'épiscopat français dont le défunt était une des gloires. Nos lecteurs liront sans doute, pour le moment, avec intérêt, la courte biographie que nous consacrons à la mémoire de l'illustre prélat.

Félix Antoine Philibert Dupanloup naquit le 3 janvier 1802, à Saint-Félix, archidiocèse de Chambéry, d'une honorable famille bourgeoise de ce petit village. Une mère pieuse versa dans son âme les germes de trois choses qui font les grands hommes : la foi dont le fruit s'appelle grandeur morale ; l'instruction, qui donne la grandeur intellectuelle ; et l'éducation qui répand dans l'homme ce quelque chose qui l'élève au-dessus du commun des mortels, et que l'on nomme à bon droit, distinction. Mais l'heure vint où la mère devait se séparer de son fils et confier à d'autres mains le soin de terminer son œuvre. Un vénérable ecclésiastique, son oncle, lui donna les premières leçons et conseilla de l'envoyer à Paris, pour y faire ses études. C'était au commencement de 1815.

Amené à Paris, il fit successivement ses études dans la maison de la rue du Regard, à Saint-Nicholas et à Saint-Sulpice. Ordonné prêtre, en 1825, par Mgr. de Quélen, il fut attaché par M. Gallard à la paroisse de l'Assomption, et y fit les catéchismes pendant plusieurs années. En 1827, il devint confesseur du duc de Bordeaux ; en 1828, catéchistes des jeunes princes d'Orléans, et, quelques mois avant la révolution de Juillet, aumônier de madame la Dauphine.

En 1831, Mgr. Dupanloup fonda, pour les jeunes gens, l'Académie de Saint-Hyacinthe. En 1834, il fut chargé d'ouvrir les conférences de Notre-Dame. La même année, il fut nommé supérieur du petit séminaire de Paris,

mais il refusa et n'accepta que la charge de préfet des études. En 1835, il fut premier vicaire de St. Roch, et il prêcha le carême avec M. Olivier en 1836 et 1837. Au mois d'octobre 1837, il fut nommé de nouveau supérieur du Petit Séminaire de Paris, il accepta, et M. de Quélen le nomma en même temps vicaire-général.

En mai 1838 il fut rappelé auprès de Talleyrand avec qui il était en relations intimes depuis plus de trois mois. En sa présence et en présence de plusieurs témoins, le prince de Talleyrand signa une formule de rétractation et une lettre d'envoi à l'archevêque de Paris, de cette rétractation adressée au Pape. Ce n'est pas un des moindres événements de la vie de Mgr. Dupanloup d'avoir été destiné par la Providence à être le coopérateur fidèle et même l'instrument direct de cette conversion célèbre.

Nommé évêque d'Orléans, le 6 avril 1840, il fut préconisé à Portici, le 30 septembre, et sacré à Paris, le 9 décembre de la même année. Il déploya une extrême activité, unissant le travail de la prédication au soin de l'administration, surveillant de près tout l'enseignement de son diocèse, scutellant dans son petit séminaire la concurrence contre les établissements laïques, ouvrant école même dans son palais et se mêlant dans ses écrits à toutes les questions qui intéressent l'éducation publique.

Le 18 mai 1854, Mgr d'Orléans, fut élu membre de l'Académie française en remplacement de Tissot, et son discours de réception, dans la séance du 9 novembre suivant, est un morceau fort remarquable. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dont la plupart traitent de l'éducation et de l'enseignement. Pour un grand nombre de ces écrits il a reçu du Pape des brefs de félicitations et de remerciements.

Mgr Dupanloup était comte romain et prélat assistant au trône pontifical et chevalier de la légion d'honneur depuis 1851.

Mgr Dupanloup n'a pas d'armoiries, mais un sceau représentant une croix de Calvaire accostée d'un saint à semestre et d'un évêque à genoux à dextre. Derrière ce dernier flotte une banderolle portant ces mots : Ave, Spes Unica. Autour du sceau sont gravés ces mots : Sagillum Felcis. Epi Aurelianem.

Messire Léon Roy.

Samedi, 5 octobre, les citoyens de Lotbinière rendaient les derniers devoirs à M. l'abbé Léon Roy, qui a été pour eux, pendant onze ans, un pasteur zélé, un guide sûr, et le modèle de toutes les vertus sacerdotales.

Né à St. Gervais, le 6 juillet 1818, d'une de ces familles patriarcales, si nombreuses encore dans nos religieuses campagnes, où les traditions chrétiennes forment la meilleure part de l'héritage paternel, le jeune Léon se fit bientôt remarquer par sa piété et ses talents. Il fit avec succès, au Séminaire de Québec, ses études classiques et théologiques, et fut ordonné prêtre, le 23 septembre 1843, à l'âge de 25 ans. Nommé vicaire à St. Roch de Québec, aussitôt après son ordination, il travailla pendant cinq ans au salut des âmes au milieu de cette population si catholique et si fidèle à toutes les pratiques de la vie chrétienne.

Ce fut pendant ce laborieux vicariat que son zèle à assister les mourants dans la cruelle épidémie de 1847, le conduisit aux portes du tombeau. Dieu voulut bien le rappeler à la santé pour le bien de son église et l'édification des fidèles. Les citoyens de Trois-Pistoles, dont M. l'abbé Roy fut le curé pendant seize ans, ceux de St. André qui le virent passer en faisant le bien, et ceux de Lotbinière auxquels il a consacré les onze dernières années de sa vie, savent que le zèle dont il avait fait preuve en face de la mort l'accompagna dans tout le cours de sa carrière sacerdotale. Ils se rappelleront longtemps le souvenir de ce pasteur vénéré toujours prêt à courir où l'appelaient les devoirs de son ministère pastoral.

Son respect, sa soumission à l'autorité étaient sans bornes. La parole de ses supérieurs ecclésiastiques était pour lui une chose sacrée. Il l'accomplissait avec la docilité d'un enfant et s'estimait heureux de se soustraire par une obéissance aveugle à la responsabilité de ses propres jugements et de ses propres actions.

M. l'abbé Roy avait un talent particulier pour expédier les affaires. Ceux qui ont eu l'occasion de le voir à l'œuvre savent qu'il allait toujours droit au but, sans perdre le temps dans des conversations oiseuses ou des pourparlers inutiles. Affable, cependant, d'une hu-

meur toujours égale, enjoué à ses heures, il savait faire les honneurs de sa maison avec une aisance et une distinction parfaite.

Il venait de faire terminer l'ornementation intérieure de son église, l'une des plus belles du diocèse, quand la maladie qui l'a enlevé à l'affection de ses ouailles et de ses amis le força de se retirer à l'Hôpital-Général.

C'est là que le 2 octobre au soir la mort est venue le frapper. Il l'attendait d'heure en heure, elle le trouva préparé à consommer son sacrifice.

Dlle. Gléphir-Alphonsine Fortier.

La mort vient encore de trancher une existence bien précieuse, dans la personne de Dlle. Gléphir-Alphonsine Fortier, de St. Placide; ce fut le 16 octobre que cette âme sainte recevait la récompense éternelle due à ses vertus. Tant que le sacrifice de soi-même sera estimé à sa juste valeur, tant que l'abnégation des choses terrestres et le dévouement seront considérés comme choses grandes et sublimes, Dlle. Gléphir-Alphonsine Fortier vivra dans la mémoire de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre. Connaissant la douleur, du moment qu'elle a pu la comprendre, et sachant qu'il ne lui restait plus qu'à se dévouer, elle fut non seulement la consolatrice de la souffrance morale, mais encore la principale et la plus énergique des ouvrières qui travaillèrent sans relâche au succès et au maintien des Institutions de charité. Dlle. Gléphir-Alphonsine Fortier se faisait remarquer par l'amenité de son caractère, la rectitude de son jugement et l'inépuisable charité de son cœur, qui la portait à chercher toutes les misères afin de les alléger.

St. Placide n'oubliera pas de longtemps la bienfaitrice signalée qui tant de fois a essuyé leurs larmes et relevé leur courage. Tous ceux qui ont eu le bonheur de la connaître se plaisaient à admirer cette force de caractère peu commune, qui lui faisait vaincre tous les obstacles qui entravent d'ordinaire le chemin des âmes dévouées et charitables.

Voilà la personne qui, pendant sa vie, a été agréable à Dieu; à nos regrets unissons nos bonnes œuvres; à nos larmes unissons nos prières, et la mémoire du juste vivra éternellement.

AD.....